

DÉPÔT DE BILAN

Un nouveau GM peut émerger, croit Barack Obama

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. C N° 121

LE MARDI 2 JUIN 2009

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$



Le nouvel entraîneur du Canadien, Jacques Martin, en compagnie de Bob Gainey, lors de la conférence de presse tenue hier au Centre Bell.

L'ère de Jacques Martin commence

Bob Gainey déniché une perle rare comme entraîneur du Canadien

JEAN DION

Alors que l'on croyait l'essentiel des affaires ralenti par le processus de vente du Canadien de Montréal, le spécimen rare capable de s'exprimer en français et possédant de l'expérience comme entraîneur-chef dans la Ligue nationale de hockey a été déniché quelque part en Floride. Jacques Martin, ci-devant directeur général des Panthers de la Floride, est le nouveau pilote du Bleu Blanc Rouge.

Et ceux qui craignent que l'homme qui traîne la réputation de prôner un style de jeu ennuyeux n'emporte avec lui une trappe de zone neutre qui fera bâiller le Centre Bell ne devraient pas trop s'inquiéter, prévient le principal intéressé. «*Quand j'ai commencé, on m'a qualifié d'entraîneur défensif. Pourtant, à mes cinq dernières années à Ottawa, nous avions l'une des équipes qui marquaient le plus de buts*», a dit Martin lors d'une conférence de presse tenue hier au Centre Bell moins de 24 heures après qu'il se fut enten-

du avec celui qui était son homologue jusqu'à ce qu'il devienne son patron, Bob Gainey. Il y a deux semaines, Gainey avait demandé et obtenu des Panthers l'autorisation de discuter avec Martin. «*Ma philosophie est que lorsque vous avez la rondelle, vous êtes en attaque; lorsque vous ne l'avez pas, vous êtes en défense. Je crois en un système de possession de rondelle. Les Red Wings sont un exemple d'une équipe qui fait de l'échec avant, qui joue bien dans sa propre zone et qui est en même temps un des clubs les plus excitants en at-*

taque», a-t-il dit, n'ajoutant cependant pas que les Wings ont les moyens, en termes de talent, d'être beaucoup plus prolifiques que la troupe dont il aura la charge la saison prochaine. «*Je ne retiens pas les bons joueurs. Je n'ai jamais eu de problèmes avec mes joueurs vedettes*», a-t-il déclaré, évoquant les Marian Hossa, Martin Havlat et Daniel Alfredsson. Bob Gainey, de son côté, a fait valoir que Jacques Martin était le

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tests erronés: les médecins ont un plan

- Un programme d'assurance qualité s'impose
- Un comité d'experts doit étudier les cas ambigus

LISA-MARIE GERVAIS

Le Collège des médecins du Québec (CMQ) a tenté hier de mettre fin à la tourmente dans le milieu de la pathologie médicale en recommandant au gouvernement de mettre sur pied un programme systématique d'assurance qualité des laboratoires du Québec et a mandaté le président de l'Association des pathologistes, le Dr Louis Gaboury, à titre d'enquêteur principal.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR «Au Québec, on attend souvent les crises pour agir», constate le Dr Louis Gaboury.

Dans l'immédiat, afin de rassurer les patientes qui s'inquiètent de savoir si elles ont reçu le bon traitement pour leur cancer du sein, le CMQ a proposé la création d'un comité d'experts qui s'occupera d'assurer la prise en charge et le suivi de celles qui auraient pu faire l'objet d'un test erroné, «*d'ici quelques semaines*». «*Quel patient, quel laboratoire, quelle région?* [Cette stratégie] va permettre de cerner le type de personne qui pourrait avoir besoin d'être testée à nouveau», a dit le Dr Yves Robert, secrétaire du Collège. Ainsi, les cas ambigus seront examinés en premier lieu. Des femmes qui auraient été dé-

clarées négatives au test de récepteurs hormonaux de progesterone et d'œstrogènes pourraient donc être retestées en priorité. «*Car si on trouve des cas faux négatifs, elles pourraient encore bénéficier d'un traitement adéquat. Pour les patientes qui sont négatives au HER-2, il faudra vérifier quelle est l'ampleur pour qu'elles reçoivent le plus rapidement*

VOIR PAGE A 8: MÉDECINS

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6

PAKISTAN

Les talibans enlèvent des centaines d'étudiants

■ À lire en page A 5



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

DESJARDINS

Un disque et un spectacle pour L'Action boréale

■ À lire en page B 8

INDEX

23	Annances.....	B 5
	Avis publics.....	B 4
	Décès.....	B 5
	Économie.....	B 1
	Météo.....	B 6
	Mots croisés.....	B 6
	Télévision.....	B 7



REUTERS

C'est un appareil de ce type qui a disparu au-dessus de l'Atlantique, hier, avec 228 personnes à bord.

La disparition du vol AF447 d'Air France

Mystère au-dessus de l'Atlantique

«Difficile de croire qu'un éclair peut terrasser un Airbus tout neuf», estime un météorologue

Le vol AF447 d'Air France a disparu des écrans radars trois heures et demie après son décollage de Rio de Janeiro, au-dessus de l'Atlantique, à 350 kilomètres des côtes brésiliennes. Les contrôles aériens civils brésilien, africain, espagnol et français ont tenté en vain d'établir le contact avec le vol AF447. La compagnie évoque une catastrophe aérienne.

BAHADOR ZABIHIYAN

Personne ne sait ce qu'il s'est passé à bord du vol d'Air France Rio de Janeiro-Paris dans la nuit de dimanche à hier, avec 228 personnes à bord, mais deux certitudes se dégagent chez les experts: les chances de retrouver des survivants sont infimes, et il serait très peu probable qu'un éclair soit la cause de l'accident, contrairement à ce qu'a laissé penser Air France, hier.

Une panne de circuit électrique ayant été signalée à bord de l'avion lors d'un violent orage, Air France n'excluait pas que l'appareil, un Airbus A330-200, ait pu être foudroyé. Eric David est pilote chez Air Canada, et son avion a déjà été touché par la foudre, il y a 20 ans, alors qu'il travaillait pour Nordair sur un vol entre Toronto et Montréal. «*La foudre, ça ne fait pas grand-chose. Ça fait un éclat de lumière comme un flash de caméra*», a expliqué M. David au Devoir.

«*Ça dure un dixième de seconde et c'est fini, ce n'est pas comme à Hollywood. Il n'y a pas eu de dommages aux instruments*», M. David a alors simplement noté le phénomène dans le carnet de bord du Boeing 737 qu'il pilotait ce jour-là. Il n'a même pas pris la peine d'informer les passagers de l'éclair, tant l'incident était bénin.

«*On évite les orages plus en fonction du givrage, de la grêle et des turbulences. L'éclair, c'est le moindre des dangers dans les orages*», explique-t-il.

L'appareil d'Air France a en effet traversé une zone orageuse «*avec fortes turbulences à deux heures du matin (heure universelle), soit 4 h heure de Paris*», d'après un communiqué de la compagnie française.

VOIR PAGE A 8: MYSTÈRE

■ À Rio comme à Paris, une seule et même douleur, page A 2

Un dépôt nucléaire à Blanc-Sablon?

Le projet Securad prend forme à Montréal

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Pendant que les producteurs de déchets nucléaires amorcent hier leur campagne «*d'information*» sur les bienfaits du stockage de déchets nucléaires dans les roches profondes du Bouclier canadien, des ingénieurs, des spécialistes et des gens d'affaires regroupés dans le projet Securad poursuivaient le travail amorcé en 1994 pour construire un tel site sur la Basse-Côte-Nord, pas très loin d'ailleurs du projet hydro-électrique de la Romaine.

Selon un document de Securad, cette société montréalaise fondée par l'ingénieur Guy Arbour a consacré 11 ans d'efforts pour obtenir enfin «*le nécessaire soutien local envers le projet*» visant à entreposer — en vue d'un éventuel retraitement — le combustible irradié par les producteurs non seulement canadiens, mais aussi étrangers.

«*Securad, lit-on dans le document obtenu par Le Devoir, a réussi à créer un consensus parmi les maires des municipalités de la Basse-Côte-Nord pour procéder à l'examen du projet et aux études de faisabilité et d'impacts environnementaux pertinents. Le temps est venu de revendiquer ce projet d'envergure pour l'économie du Québec.*»

Securad n'est qu'un des projets qui seront examinés par la



AGENCE FRANCE-PRESSE

S'il n'en tient qu'à la société montréalaise Securad, des déchets nucléaires seront un jour entreposés dans la région de la Basse-Côte-Nord.

Société de gestion des déchets nucléaires du Canada, laquelle tenait une sorte de «*portes ouvertes*» hier à Montréal sur la nécessité et les bienfaits de doter le Canada d'un site d'entreposage souterrain.

«*L'objectif immédiat de Securad, lit-on sur le site Internet totalement unilingue de cette société montréalaise, est de fournir à l'humanité une solution éprouvée à un problème environnemental d'actualité.*» Securad

VOIR PAGE A 8: NUCLÉAIRE

ACTUALITÉS

GUANTÁNAMO

Omar Khadr
congédie ses avocats

Guantánamo — Omar Khadr, 22 ans, dernier citoyen occidental détenu à Guantánamo, a demandé hier à un juge militaire le droit de se séparer de ses avocats militaires, à qui il affirme ne «plus faire confiance» en raison de dissensions entre eux ces derniers mois.

Le juge militaire Patrick Parrish a accédé à sa demande et a programmé une nouvelle audience pour le 13 juillet, malgré la demande de gel des travaux des tribunaux d'exception pour quatre mois supplémentaires déposée vendredi par l'administration américaine.

«Depuis quatre mois, il y a eu un conflit entre mes avocats, je ne peux pas leur faire confiance, je veux me séparer de toute l'équipe», a déclaré le jeune homme de nationalité canadienne, inculpé du meurtre d'un officier américain en Afghanistan en 2002, alors qu'il n'avait que 15 ans.

Alors qu'au moins deux des onze juges saisis ont déjà accepté la prolongation pour quatre mois supplémentaires de la suspension des activités judiciaires à Guantánamo demandée par Barack Obama au soir de son investiture le 20 janvier, le juge Parrish a organisé hier une audience pour prendre une décision quant à la défense d'Omar Khadr.

Il a décidé qu'un des avocats militaires du jeune homme serait maintenu pour «ne pas le laisser sans représentation» en attendant qu'un nouveau conseil lui soit assigné.

À la demande de l'accusé, c'est l'avocat qui conduisait l'équipe de défense jusqu'à il y a quelques mois, William Kuebler, qui restera en place jus-

qu'au 13 juillet. M. Kuebler est un avocat très médiatique qui n'a jamais mâché ses mots pour protester contre l'inculpation d'Omar Khadr, l'attitude du Canada qui ne demande pas son extradition ou contre le principe des tribunaux d'exception.

«Apparemment, il va y avoir des changements dans le choix des avocats», a expliqué le juge, en référence aux nouvelles règles pour les tribunaux d'exception annoncées par Barack Obama en mai. Les accusés auraient en effet davantage de latitude pour désigner leurs avocats.

L'organisation de cette audience sur la base navale de Guantánamo (Cuba) en plein gel des activités des tribunaux d'exception tels qu'ils fonctionnaient sous la présidence de George W. Bush, a nécessité pour le Pentagone le transport des avocats, journalistes et membres d'ONG.

L'administration Obama a demandé vendredi à chacun des juges militaires de prolonger le gel des activités jusqu'en septembre afin que l'administration puisse «mener à bien» le réexamen des dossiers de chaque détenu actuellement en cours et «déterminer quel tribunal sera le plus à même de les juger», a expliqué à la presse John Murphy, qui dirige l'équipe de procureurs.

Selon lui, environ 65 des 240 détenus actuels de Guantánamo devraient être à terme traduits en justice. Jusqu'à présent, trois ont été jugés par un tribunal d'exception et, selon le Pentagone, onze ont été renvoyés devant un tribunal, quatre simplement inculpés.

Agence France-Presse



ANTONIO SCORZA AFP

Que ce soit à Paris ou à Rio de Janeiro (notre photo), la même scène se jouait: des proches des victimes, les yeux rougis, attendaient qu'on leur confirme l'horrible nouvelle.

Disparition d'un Airbus A330 d'Air France

À Rio comme à Paris,
une seule et même douleur

Un avion abîmé dans l'Atlantique sans signal de détresse, le même drame des deux côtés de l'océan. Tout porte à croire que les 228 occupants de l'Airbus A330 d'Air France en provenance de Rio de Janeiro ont péri, mais l'appareil était introuvable plusieurs heures après le drame.

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Tout n'était que conjectures et hypothèses hier en l'absence de la carlingue de l'Airbus A330 d'Air France disparu des radars hier, entre Rio de Janeiro et Paris. Les familles de 228 personnes attendaient, silencieuses, hébétées et les yeux rougis, d'en savoir plus sur le sort de leurs proches.

Les chances de récupérer des survivants sont «infimes» alors que l'avion a manifestement plongé dans l'océan en traversant une zone de turbulences violentes, a déclaré le président français Nicolas Sarkozy à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle. Si c'est le cas, ce serait la plus grave catastrophe de l'histoire d'Air France.

«Vol retardé», annonçait le panneau d'affichage à 12h45, plus d'une heure après le moment prévu de l'atterrissage. Puis, Air France a adressé ses condoléances aux familles vers 17h (Paris), mais sans jamais parler de morts. Le président français a dit à la presse qu'il n'y avait «aucun élément précis sur ce qui s'est passé». «À ce stade, nous ne pouvons ni privilégier ni exclure aucune thèse. Nous savons qu'il y a eu de fortes turbulences, mais d'autres avions ont connu des turbulences», a-t-il ajouté.

Le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, a déclaré que l'on «ne peut rien faire d'autre que de pleurer profondément et sou-



GUILLAUME BAPTISTE AFP

Le président de la France, Nicolas Sarkozy, et son ministre des Transports, Jean-Louis Borloo. «Les perspectives de retrouver des survivants sont très faibles», a dit le président aux proches des victimes qu'il était allé rencontrer à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

Les recherches
ont commencé

Satellites d'observation et hélicoptères et trois navires fouillent la zone située à plus de 1100 km au nord-est des côtes brésiliennes. Outre la France et le Brésil, les États-Unis et l'Espagne contribuent aux efforts.

Le directeur général d'Air France a affirmé que le périmètre où l'avion a disparu avait été localisé «à quelques dizaines» de miles nautiques près. Mais les trois balises de détresse gardaient un silence obstiné.

En soirée hier, le pilote d'un avion commercial a dit avoir vu ce qui s'apparente à un feu près de la route empruntée par le vol AF447, a rapporté l'agence de presse Agencia Brasil, citant les propos du porte-parole de l'armée de l'air brésilienne, le colonel Jorge Amaral.

«Un pilote de la compagnie aérienne brésilienne TAM a vu plusieurs points oranges dans l'océan, alors qu'il survolait la région [...] où a disparu l'avion

Les recherches
ont commencé

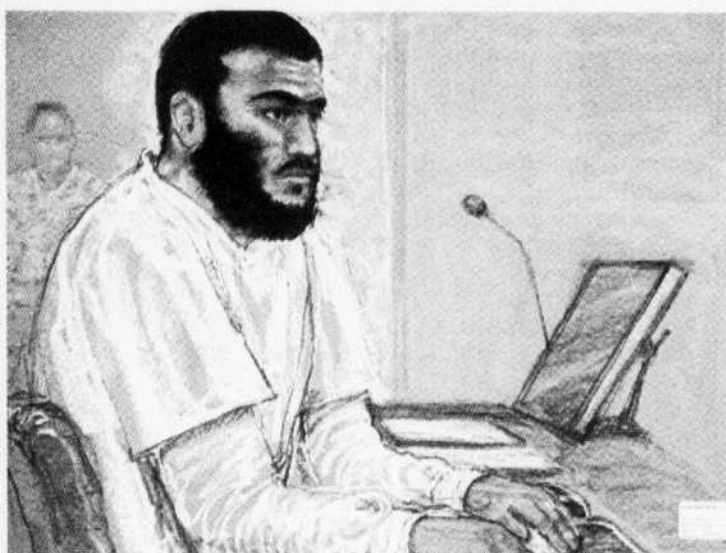
Satellites d'observation et hélicoptères et trois navires fouillent la zone située à plus de 1100 km au nord-est des côtes brésiliennes. Outre la France et le Brésil, les États-Unis et l'Espagne contribuent aux efforts.

Le directeur général d'Air France a affirmé que le périmètre où l'avion a disparu avait été localisé «à quelques dizaines» de miles nautiques près. Mais les trois balises de détresse gardaient un silence obstiné.

En soirée hier, le pilote d'un avion commercial a dit avoir vu ce qui s'apparente à un feu près de la route empruntée par le vol AF447, a rapporté l'agence de presse Agencia Brasil, citant les propos du porte-parole de l'armée de l'air brésilienne, le colonel Jorge Amaral.

d'Air France», a déclaré Jorge Amaral. «Après être arrivé au Brésil, le pilote a appris la nouvelle concernant la disparition [de l'avion d'Air France] et a dit qu'il pensait que ces points sur l'océan étaient du feu». Le dernier signe de vie de l'appareil est constitué d'une succession de messages automatiques reçus à 2h14 GMT, signalant une panne électrique. Il n'y a eu aucun échange avec l'équipage, a confirmé Pierre-Henri Gougeon. L'appareil venait de dépasser les îles Fernando de Noronha, à 350 km de la côte brésilienne, au moment du dernier contact. L'Airbus A330 entré en service en 2005 bénéficiait d'un équipage expérimenté. Son commandant de bord cumulant 11 000 heures de vol, dont 1700 sur ce type d'avion, dont la dernière visite d'entretien dans un hangar remontait au 16 avril.

Le Devoir
D'après l'Associated Press,
l'Agence France-Presse
et Reuters



ARCHIVES REUTERS

Omar Khadr, lors d'une séance du tribunal d'exception

CLASSIC
Boîtier en acier et or 38 mm

TUDOR
TUDORWATCH.COM

Défiiez l'évidence

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Un couple se dit miraculé

Hier, à l'aéroport international de Rio de Janeiro, au milieu des scènes de douleur, un couple de Français s'avouait miraculé. «C'est miraculeux, on aurait dû être dans l'avion», a dit le professeur de médecine Claude Jaffiol qui avait fait «des pieds et des mains» pour embarquer avec son épouse sur l'Airbus d'Air France. En vain, car l'avion était plein.

Ils s'apprétaient à embarquer dans l'après-midi sur un vol ré-

gulier d'Air France, maintenu malgré la disparition du vol AF447.

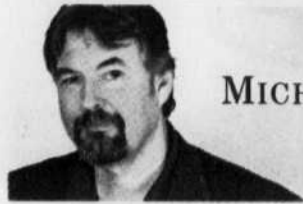
Avec appréhension ou fatalisme, de nombreux passagers patientaient avant de procéder à l'enregistrement.

«Je pars angoissée, mais je ne vais pas renoncer, il s'agit d'un voyage de tourisme à Paris, une ville que j'adore», a déclaré la Brésilienne Fatima Barcelos.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

La sauce moumoune



MICHEL DAVID

Le retour à la stratégie dite des «référendums sectoriels» que Pauline Marois entendrait proposer aux militants péquistes va-t-il déclencher un autre de ces psychodrames dont seul le PQ a le secret?

Le directeur du journal *Le Québécois*, Patrick Bourgeois, qui a le sens de la formule, a très bien exprimé le point de vue «pur et dur» en y voyant «la consécration du nationalisme à la sauce moumoune».

À partir du moment où Mme Marois est convaincue que, dans l'état actuel de l'opinion publique, un troisième référendum sur la souveraineté est voué à l'échec et que la population n'accepterait pas davantage des «gestes de rupture» illégaux, que pourrait-elle faire d'autre? Bien entendu, les «purs et durs» sont totalement réfractaires à cette logique de «moumoune», qui est associée à l'ADQ.

Les chicanes au sein de la famille souverainiste sont toujours distrayantes, même si elles commencent à devenir un peu lassantes. Les prochaines semaines offriront certainement de nombreuses occasions d'y revenir.

Au-delà des états d'âme des péquistes, l'important est de savoir ce qu'en pensera la population. Pour avoir une chance de démontrer l'efficacité de son plan, Mme Marois devra aussi convaincre les Québécois qu'il ne s'agit pas simplement d'une nouvelle astuce destinée à faire renaître les «conditions gagnantes». La tâche sera d'autant plus ardue que la souveraineté demeurera officiellement le but ultime. Autrement dit, chaque gain éventuel serait immédiatement suivi d'une nouvelle demande.

♦ ♦ ♦

Dans le passé, des gens comme Claude Morin ou Jean-François Lisée ont proposé de soumettre à un référendum une proposition globale portant sur un ensemble de pouvoirs, dont on pouvait déjà prédire qu'elle serait rejetée du revers de la main par Ottawa.

Même en y allant à la pièce, il n'y a aucune raison de croire que le gouvernement fédéral se montrerait plus ouvert, à moins que l'enjeu soit insignifiant. Il serait un peu ridicule de faire porter un référendum sur la perception des impôts. Si c'est simplement pour retourner à Ottawa la part qui lui revient, quel serait l'avantage au-delà du symbole?

Même un fédéraliste devrait trouver avantageux que le Québec ait la compétence exclusive dans des domaines directement liés à sa spécificité, comme la langue, la culture ou l'immigration. À plus forte raison, s'il doit demeurer au sein du Canada, où le poids du français ira inévitablement en diminuant.

Il est cependant illusoire de s'imaginer qu'Ottawa va accepter de se départir de ses moyens de forger une identité canadienne. En refusant dès le départ de faire porter un référendum sur la souveraineté, le PQ reconnaît lui-même qu'il n'y a pas grand risque à l'envoyer paître.

Invité à commenter la possibilité de tenir des référendums sectoriels, Jean Allaire ne l'a pas écartée d'emblée. Il a cependant posé la question qu'elle amène inévitablement: qu'est-ce qu'on fait si Ottawa dit non?

En 1991, dans le célèbre rapport qui porte son nom, la réponse était claire: à défaut des 22 pouvoirs qu'il réclamait, le PLQ proposait la tenue d'un référendum sur la souveraineté, assortie d'une offre d'union économique avec le Canada.

Dix-huit ans plus tard, M. Allaire ne croit plus que les Québécois opéreraient pour la souveraineté. Manifestement, Mme Marois ne le croit pas non plus. Peut-on réellement leur donner tort?

♦ ♦ ♦

Il ne faut pourtant pas confondre la «sauce moumoune» du PQ avec la sauce adéquate. En fin de semaine dernière, le conseil général de l'ADQ a très clairement réitéré que la démarche autonomiste s'inscrit «dans l'ensemble canadien», alors que l'objectif du PQ est toujours d'en sortir.

M. Parizeau avait adopté lui aussi la stratégie des référendums sectoriels en 1988, mais Robert Bourassa l'avait dispensé de l'appliquer en faisant lui-même la démonstration de l'impossibilité de renouveler le fédéralisme à la satisfaction du Québec. Mme Marois ne peut malheureusement pas compter sur Jean Charest, qui prend bien garde de ne rien demander qu'il sait être irrecevable à Ottawa.

Pendant un bref moment, après les élections de mars 2007, on a pu croire que Mario Dumont était destiné à reprendre les choses là où M. Bourassa les avait laissées. Qu'il pourrait même s'aventurer sur un terrain qui avait effrayé son mentor. Aujourd'hui, le PQ est condamné à refaire lui-même cet exercice pédagogique, alors qu'il est le moins crédible.

Maintenir l'engagement de tenir un référendum que l'on ne croit pas être en mesure de gagner serait irresponsable, mais la nouvelle stratégie péquiste risque d'être tout aussi mal reçue par la population. La crise économique sera vraisemblablement chose du passé lors des prochaines élections, mais les Québécois voudront-ils la remplacer par une nouvelle crise politique?

Malgré le départ de Mario Dumont, il ne faudrait peut-être pas enterrer l'ADQ trop vite. Pour ceux qui n'en pourront plus des libéraux, sans avoir pour autant envie de vivre quatre ans de chicanes avec Ottawa, elle pourrait bien redevenir une solution.

mdavid@ledevoir.com



ARCHIVES REUTERS

Le projet de loi conservateur a l'appui de l'opposition

Les délinquants sexuels seront fichés automatiquement

Les policiers pourront consulter le registre afin de prévenir des crimes

Le gouvernement conservateur a déposé un projet de loi hier modifiant le registre des délinquants sexuels, vieux d'à peine quatre ans. Il n'y aura plus de passe-droit et les condamnés seront automatiquement fichés.

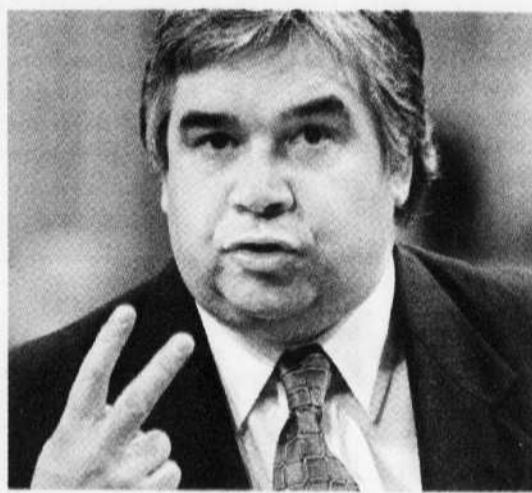
HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le gouvernement conservateur en a assez du pouvoir discrétionnaire des juges. Désormais, toutes les personnes condamnées pour viol, inceste ou pédophilie se retrouveront automatiquement fichées dans le registre des délinquants sexuels, et ce, à vie. Ils devront aussi remettre un échantillon de leur ADN.

Le registre canadien des délinquants sexuels a été créé en 2004 par le gouvernement libéral de Paul Martin. Il permet à l'État d'inscrire les individus condamnés pour des crimes de nature sexuelle dans une base de données accessible aux corps policiers. Mais voilà: l'inscription n'est pas automatique. La couronne doit en faire la demande et le juge, l'autoriser au cours d'un processus que les policiers trouvent ardu. Selon le ministre conservateur de la Sécurité publique, Peter Van Loan, seulement 58 % des coupables ont été fichés jusqu'à présent.

«Quand 42 % des condamnés sont capables de l'éviter, l'inscription n'ayant ou bien pas été demandée par la couronne ou bien pas été accordée par le juge ou alors a fait l'objet d'une négociation de plaidoyer, on peut dire que cela rend le registre inutile», a déclaré le ministre en conférence de presse.

Lorsque la loi rehaussant de 14 à 16 l'âge du consentement sexuel sera adoptée, l'inscription automatique s'appliquera aussi à ces contrevenants, a confirmé M. Van Loan. Ce projet de loi



CHRIS WATTIE REUTERS

Le ministre canadien de la Sécurité publique, Peter Van Loan, a annoncé son intention de modifier la loi afin de s'assurer que tous les délinquants sexuels soient fichés.

avait été adopté par la Chambre des communes, mais l'élection a interrompu son cheminement législatif. Elle rendait criminel un homme de 21 ans ayant des relations sexuelles avec une jeune femme de 15 ans, par exemple.

Travailler en amont

Les changements proposés par le ministre permettront aux policiers d'avoir accès plus facilement à l'actuel registre, pas seulement lorsqu'ils tentent de résoudre un crime ou une disparition.

«Si les policiers voient un homme se comporter de manière étrange proche d'une cour d'école, par exemple, ils pourront, si l'individu est en voiture, trouver le nom du propriétaire et découvrir si la personne figure dans le registre et faire du travail

de prévention», a expliqué le ministre.

Le président de l'Association canadienne des policiers, Charles Momy, ne pense pas que cela soit faisable. «Il faut faire attention. On veut toujours prévenir des crimes, mais je me demande si on n'arrive pas à un point où on utilise le registre pour essayer d'obtenir plus d'informations personnelles sur les gens, explique le policier. D'aller voir un homme dans un parc simplement parce qu'on a des soupçons, je ne pense pas que le public serait d'accord.»

L'inscription automatique ne sera pas rétroactive. Les Canadiens reconnus coupables d'un crime sexuel à l'étranger seront désormais fichés à leur retour au pays. Enfin, les délinquants auront l'obligation de communiquer à la police le nom de leur employeur, le travail bénévole qu'ils accomplissent (s'il y a lieu) et de signaler à l'avance toute absence de sept jours ou plus de leur domicile.

Jim Stephenson, le père d'un garçon de onze ans assassiné en 1988, a salué l'initiative conservatrice hier. «Le registre dans sa forme actuelle n'avait pas de dents», a-t-il déclaré. Il n'en pense pas moins qu'un registre ne permet pas de prévenir de crimes, seulement de gérer les délinquants. Le taux de récidive des délinquants sexuels est évalué à 27 %.

À Montréal, l'ex-juge jeunesse Andrée Ruffo a salué le projet de loi. «Les droits ne sont pas absolus, ils sont interdépendants les uns par rapport aux autres. Il n'y a aucune réserve à limiter les droits des prédateurs sexuels quand il s'agit de la protection de nos enfants», a-t-elle déclaré. Le Bloc québécois, le NPD et les libéraux sont aussi d'accord avec les mesures proposées, sous réserve de les étudier plus en profondeur.

Avec la collaboration de Brian Myles
Le Devoir

Parti québécois

Des référendums sectoriels contre le référendum d'initiative populaire

Le SPQ Libre négocie son appui au projet de Marois

ROBERT DUTRISAC

Québec — La proposition que s'apprête à présenter à ses militants la chef du Parti québécois, Pauline Marois, de tenir des référendums sur autre chose que la souveraineté n'enchantent pas le SPQ Libre (Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre). Mais le club politique du PQ serait prêt à en discuter si son idée d'un référendum d'initiative populaire sur la souveraineté est adoptée.

Le 13 juin prochain à Rivière-du-Loup, Pauline Marois présentera à la Conférence nationale des présidentes et présidents du PQ (CNPP) une démarche pour récupérer des pouvoirs d'Ottawa qui pourrait se conclure par la tenue de référendums sectoriels. Cette démarche serait associée à l'adoption d'une constitution du Québec et l'instauration d'une citoyenneté québécoise, selon certaines sources péquistes.

Cette proposition est le fruit du travail d'un comité, formé par la chef, qui réunit dix députés et la direction du PQ, Alexandre Cloutier, Bernard Drainville, Camil Bouchard, Lisette Lapointe, Pierre Curzi, notamment, ont travaillé sur ce projet de gouvernance nationale.

«Les échos que j'en ai, c'est que ça [les référendums sectoriels] n'est plus dans la proposition», a indiqué, hier, Pierre Dubuc, du SPQ libre.

Or selon une source au courant de la proposition, les référendums sectoriels demeurent une hypothèse qui sera soumise au CNPP. «On ne substitue pas une stratégie à l'autre, on additionne des choses», a-t-on souligné. «Plutôt que d'attendre les conditions gagnantes, on va faire des choses concrètes, des choses que les gens vont comprendre et qui vont même aller à des référendums sectoriels.» Le tout devrait culminer dans un référendum «global» sur la souveraineté.

Lors de la dernière campagne électorale, la plate-forme du parti comprenait l'objectif «de fai-



Pierre Dubuc

re progresser la nation québécoise». Cela passait par une bataille «pour récupérer tous les pouvoirs que les Québécois considèrent comme essentiels pour préserver leur identité, continuer à défendre leurs intérêts et assurer leur avenir: la langue, l'immigration, la culture, les communications et les relations internationales reliées à nos champs de compétence.»

Qu'un gouvernement cherche à faire des gains face à Ottawa, Pierre Dubuc n'a rien contre. «S'il y en a encore qui ont besoin de faire la preuve que ça ne marche pas le fédéralisme, allons-y», a-t-il dit. Mais il ne faut pas que les référendums sectoriels tiennent lieu de stratégie pour l'accès à l'indépendance que seul un référendum sur la souveraineté peut entraîner. Pierre Dubuc a rappelé que Jacques Parizeau, alors chef de l'opposition, avait adopté cette stratégie des référendums sectoriels en 1988. Le porte-parole du SPQ Libre est prêt à en discuter. «Ce serait à évaluer», a-t-il dit, mais seulement si la formule du référendum d'initiative populaire sur la souveraineté figure au programme.

CALGARY

Des Afghanes craignent d'aller chercher leur diplôme

Calgary — Une dizaine d'Afghanes qui ont suivi avec succès une formation à distance en commerce à l'école polytechnique SAIT de Calgary ne pourront assister à leur cérémonie de collation des grades, par peur de représailles dans leur pays.

Ce sera plutôt le directeur du centre communautaire canado-afghan de Kandahar, Ehsanullah Ehsan, qui acceptera aujourd'hui les diplômes en leur nom. Il les remettra en mains propres aux nouvelles diplômées lorsqu'il sera de retour au pays.

«C'est une réalisation importante, compte tenu de la société très conservatrice de Kandahar et du marché de l'emploi très sexiste à l'égard des femmes», a expliqué M. Ehsan.

«Ces femmes, qui suivent des cours et qui accomplissent de grandes choses, entrent sur le marché de l'emploi et contribuent à l'économie de l'Afghanistan. Elles servent de modèle pour les autres femmes qui réussissent à décrocher des emplois dans des organisations importantes», a-t-il ajouté.

Il a également affirmé que les diplômées occupent déjà un emploi auprès d'organisations internationales telles que les Nations unies. Elles gagneraient en moyenne 800 \$ par mois, soit environ huit fois plus que le salaire d'un soldat de l'Armée nationale.

Les jeunes diplômées afghanes, âgées de 20 à 30 ans, ont décidé de ne pas se rendre à Calgary en raison des représailles possibles de la part d'extrémistes qui croient que les femmes ne devraient pas être instruites, a indiqué M. Ehsan.

Selon lui, il ne serait pas étonnant que l'on démontre de l'animosité à leur égard.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Mort de Fredy Villanueva

L'enquête du coroner retardée jusqu'à l'automne

BRIAN MYLES

L'enquête du coroner sur la mort de Fredy Villanueva ne reprendra pas avant l'automne, les négociations sur la rémunération des avocats de la famille et des blessés ne faisant que commencer.

Un procureur aux enquêtes du Bureau du coroner, Christian Hacquin, a pris contact vendredi avec Alain Arsenault, afin de discuter du tarif horaire et du mandat des avocats qui pourraient représenter la famille Villanueva et les blessés. Me Hacquin n'entrevoit pas une reprise de l'enquête avant le mois de septembre, voire octobre. «C'est un dossier très exceptionnel», a-t-il dit.

Le taux de référence au gouvernement est de 100 \$ l'heure pour des avocats payés par l'État, mais il peut être ajusté à la hausse ou à la baisse selon l'expérience des juristes en présence. En tous les cas, toute entente éventuelle devra être approuvée par le ministère de la Sécurité publique. «On n'a pas le pouvoir formel de négocier le taux», a dit M. Hacquin.

La semaine dernière, le coroner ad hoc, Robert Sansfaçon, a suspendu son enquête

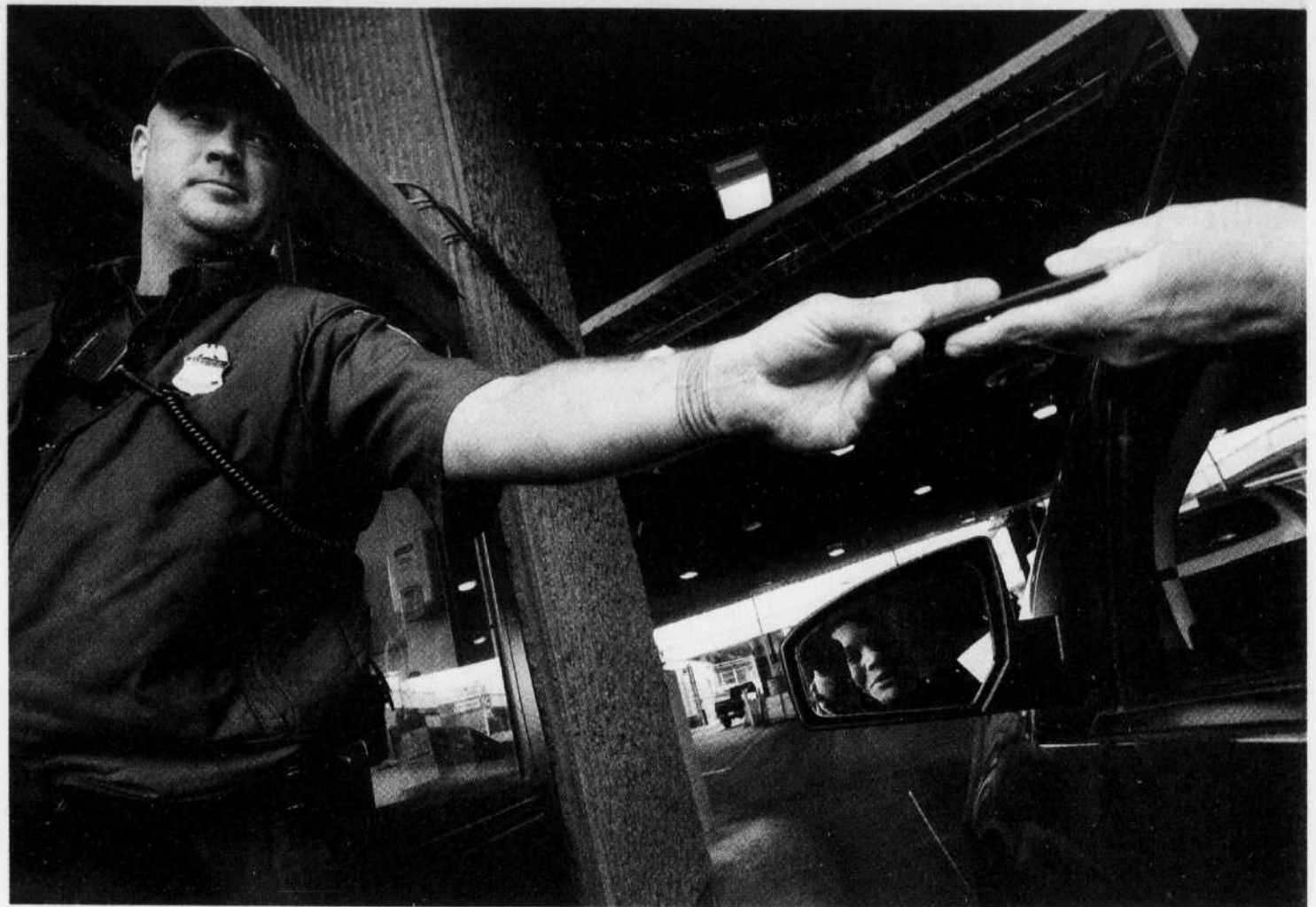
sur la mort du jeune Villanueva, tombé sous les balles de la police de Montréal. M. Sansfaçon a ainsi renvoyé un problème de boycottage qui menaçait la crédibilité et la survie même de son enquête dans la sphère politique. Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, a dû revenir sur sa décision et accepter de payer les frais d'avocats de la famille et des blessés, Jeffrey Sagor-Metellus et Denis Meas.

Le clan Villanueva veut aussi obtenir la certitude que l'enquête traitera du profilage racial à Montréal-Nord. Le juge Sansfaçon n'exclut pas cette possibilité, mais il veut d'abord établir les causes et circonstances du décès de Fredy Villanueva avant de décider s'il est opportun de se prononcer ou non sur le profilage racial.

À ce sujet, la porte est toujours close. Les négociations ne portent pas sur le mandat de l'enquête, une prérogative qui appartient pleinement au coroner, a expliqué hier Me Hacquin. «On n'intervient pas dans les travaux d'un coroner. C'est un officier public indépendant et impartial», a-t-il tranché.

Le Devoir

Pas d'engorgement à la frontière



SANDY HUFFAKER/AGF

LES NOUVELLES MESURES à la frontière américaine ont passé le test avec succès hier. Alors que les voyageurs devaient présenter pour la première fois un passeport à la frontière terrestre, un permis de conduire Plus ou un autre des documents approuvés, la circulation était fluide aux postes frontaliers. «Les nouvelles mesures ont été implantées avec succès», a affirmé la porte-parole de la US Customs and Border Protection, Joanne Ferraira. «Il n'y a pas eu de délais supplémentaires, et les voyageurs présentent les documents exigés.» La plupart des véhicules ont traversé en moins de dix minutes, car les voyageurs se sont présentés passeport à la main. Les autres ne sont pas rentrés bredouilles, puisque les agents frontaliers leur accordent une période de grâce pendant laquelle ils leur remettent simplement un avis. Ils précisent toutefois que la situation ne doit pas se reproduire, sans quoi le temps d'attente de ces personnes à la frontière pourrait se voir allonger en raison de la vérification de leur citoyenneté.

EN BREF

La GRC retire ses vieux Taser

Victoria — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a annoncé hier qu'elle retirait de la circulation un ancien modèle de pistolet à décharges électriques Taser utilisé au pays. La GRC a précisé que tous les Taser de modèle M26 seront retirés jusqu'à ce que chaque appareil puisse être mis à l'épreuve. Après ces tests, seuls les appareils fonctionnant correctement seront utili-

sés, a ajouté la GRC dans un communiqué diffusé hier. Dans la journée, le gouvernement de la Colombie-Britannique avait ordonné à la GRC de mettre fin à l'utilisation des quelque 600 pistolets à impulsion électrique de vieux modèle, après que des tests eurent démontré que l'arme ne respecte pas toujours les spécifications d'usage. L'utilisation du pistolet Taser est sur la sellette depuis la mort de Robert Dziekanski, en octobre 2007.

— La Presse canadienne

Mairie du Plateau Mont-Royal

Helen Fotopulos s'éclipse au profit de Michel Labrecque

Le conseiller municipal Michel Labrecque menaçait de quitter la vie politique au terme de son mandat en novembre. Désireux de garder dans ses rangs cette étoile montante de la politique municipale, le maire Gérald Tremblay l'a désigné comme candidat au poste de maire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en prévision du scrutin de l'automne.

JEANNE CORRIVEAU

La mairesse de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, Helen Fotopulos, a affirmé hier qu'elle s'éclipserait volontairement pour laisser la place à Michel Labrecque, conseiller du district du Mile-End et président de la Société de transport de Montréal (STM), qui tentera de lui succéder lors des élections municipales du 1^{er} novembre. Renonçant à solliciter un autre mandat à la mairie du Plateau, elle entend réfléchir à son avenir au cours des prochaines semaines.

Mme Fotopulos a nié les informations selon lesquelles on l'aurait incitée à se retirer. «J'ai pensé que c'était le temps, sur-

tout que Michel [Labrecque] était en réflexion. J'ai pensé qu'il devait rester en politique», a-t-elle expliqué hier lors d'une conférence de presse en compagnie du maire Tremblay.

Le retrait de Mme Fotopulos a convaincu Michel Labrecque de briguer la mairie du Plateau. Cette annonce survient alors que cet arrondissement se retrouve dans la tourmente après le départ de la conseillère Josée Duplessis qui est passée dans le camp de Projet Montréal le mois dernier. Celle-ci s'était plainte de problèmes de gouvernance dans le Plateau et de l'attitude de la mairesse Fotopulos.

Quant à Mme Fotopulos, elle a indiqué qu'elle allait prendre une décision quant à son avenir

au cours des prochaines semaines. Selon des informations qui circulent depuis quelques jours, elle aurait été présentée par l'entourage du maire Tremblay afin de se porter candidate au poste de conseillère dans le district de Côte-des-Neiges, où elle réside, à la place de Francine Senécal, dont la présence au sein du caucus d'Union Montréal ne serait plus désirée.

Mme Senécal est la conjointe de l'ex-directeur de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), Martial Fillion, qui a été congédié en décembre dernier à la suite d'irrégularités commises dans la gestion de cet organisme. «On ne commentera pas des rumeurs», a tranché M. Tremblay. Au sujet de Mme Fotopulos, le maire a fait ce commentaire: «Si elle décide d'être candidate, nous lui trouverons une place», a-t-il assuré.

Michel Labrecque a réitéré son appui à Gérald Tremblay et a tourné en dérision les candidatures-surprises à la mairie de

Montréal sans toutefois nommer l'ex-ministre Louise Harel qui a entrepris une réflexion à ce sujet. «On n'est pas dans Montréal Académie où on va nous sortir un maire de dernière minute», a-t-il déclaré. Quelques instants plus tard, il a nié viser Mme Harel par ses propos. De son côté, le maire Tremblay a refusé de commenter la possible candidature de Louise Harel.

Le maire Tremblay a par ailleurs confirmé hier la candidature de Marcel Parent à la mairie de Montréal-Nord où l'homme de 77 ans sollicite un troisième mandat pour Union Montréal. Plusieurs autres maires d'arrondissement d'Union Montréal tenteront de se faire réélire en novembre. Il s'agit de Luis Miranda (Anjou), Claude Dauphin (Lachine), Alan DeSousa (Saint-Laurent) et Claude Trudel (Verdun). L'investiture d'André Lavallée (Rosemont—La Petite-Patrie) est prévue pour la mi-juin.

Le Devoir

Camps d'été 2009

Apprenez l'anglais au camp d'été Kells tout en vous amusant !

Date : 6 au 24 juillet 2009
Programme : Première année complétée jusqu'à la 6^e année

En matinée, des professeurs ayant la certification ESL aideront les élèves à perfectionner leurs aptitudes en lecture, écriture et expression orale.

En après-midi, les élèves mettront leur enseignement en pratique dans un contexte de loisirs : sports, arts et artisanat, sorties et plus encore.

Endroit : 2290, boul. Cavendish (coin Maisonneuve O.)

514 485-8565
 kadmin@kells.ca
 www.kells.ca

MWS DEPUIS 1983

CAMPS D'IMMERSION EN ANGLAIS

• Pour étudiants de 7 à 17 ans
 • Centre-ville de Montréal et Toronto
 • Camp de jour et résidence

www.mwscamps.com office@mwscamps.com

Pour information:
 à Toronto: (416) 921-6998
 à Montréal: (514) 531-4193

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Isabelle Sanchez au 514 985-3454 ou à isanchez@ledevoir.com

Station spatiale internationale

L'astronote canadien ne craint pas la mort; il a peur de l'erreur

Pour combattre le dépaysement, Bob Thirsk lit *Anne la maison aux pignons verts*

Longueuil — L'astronote canadien Bob Thirsk affirme que sa principale crainte à bord de la station spatiale internationale (SSI) est de commettre une grave erreur.

«Vous savez, les astronautes ont toujours peur d'être blessés ou de mourir, mais en fait, notre plus grande crainte, c'est de commettre une erreur, alors j'espère que je passerai à travers ces six mois sans faire d'erreur grave», a-t-il affirmé au cours d'une conférence de presse.

M. Thirsk a reconnu avoir dû monter une pente abrupte au cours des premiers jours de sa mission. Il a ajouté avoir l'impression de vivre dans un monde surréel.

«Mais, d'une certaine manière, la station spatiale ressemble beaucoup à ce à quoi je m'attendais, a néanmoins dit M. Thirsk. Les simulateurs de formation disponibles dans plusieurs pays sont très performants et nous procurent une solide formation de base», a-t-il ajouté.

L'astronote canadien est arrivé vendredi à bord de la SSI en compagnie de deux autres collègues pour y entreprendre un séjour de six

mois. Pour lutter contre le mal du pays, il a apporté quelques objets personnels, dont une photographie signée par l'ancienne vedette du Canadien de Montréal, Jean Béliveau, ainsi que des extraits du classique canadien *Anne la maison aux pignons verts*.

M. Thirsk a également parlé de ses habitudes à bord de la station spatiale. Il dit se lever à 6 h 30 pour entamer une journée occupée. «C'est un rythme soutenu, mais nous accomplissons beaucoup de choses», a-t-il précisé.

Depuis l'arrivée de M. Thirsk, du Russe Roman Romanenko et du Belge Frank De Winne, la station internationale compte six astronautes à son bord, une première depuis sa création, il y a 10 ans.

Ils devraient être rejoints par une autre astronaute canadienne, Julie Payette, qui doit effectuer une mission de 16 jours à compter du 13 juin. Ce sera la première fois que deux astronautes canadiens se trouveront dans l'espace en même temps.

La Presse canadienne

EN BREF

Projet de loi mort-né

Ottawa — Le gouvernement conservateur a indiqué hier qu'il n'avait pas l'intention d'appuyer le projet de loi proposé par le Nouveau Parti démocratique (NPD) visant à faciliter l'accès au régime d'assurance-emploi avant que les parlementaires n'interrompent leurs travaux pour l'été. Par conséquent, le projet de loi déposé par le NPD mourra sans doute au feuillet. Ce projet de loi sera soumis à un débat cette semaine. De plus, il est prévu qu'il soit soumis à un vote en deuxième lecture, le 10 juin. Si le projet de loi était adopté, le minimum d'heures travaillées pour avoir droit à des prestations d'assurance-chômage serait fixé à 360 heures, peu importe le lieu de résidence. Ce changement ajouterait environ 150 000 Canadiens à la liste des prestataires du régime d'assurance-emploi. Le Parti libéral du Canada et le Bloc québécois ont dit qu'ils allaient se prononcer en faveur de cette initiative

— La Presse canadienne

LE MONDE

Escalade de la violence

Les talibans enlèvent des centaines d'étudiants pakistanais

Quatre soldats américains tués dans deux attaques à la bombe en Afghanistan

Des centaines d'étudiants revenant d'une zone tribale du nord-ouest du Pakistan, près de la frontière afghane, ont été enlevés hier par des talibans, et des négociations sont en cours pour tenter d'obtenir leur libération. La même journée, en Afghanistan, quatre soldats américains ont été tués dans l'est du pays dans une attaque à la bombe.

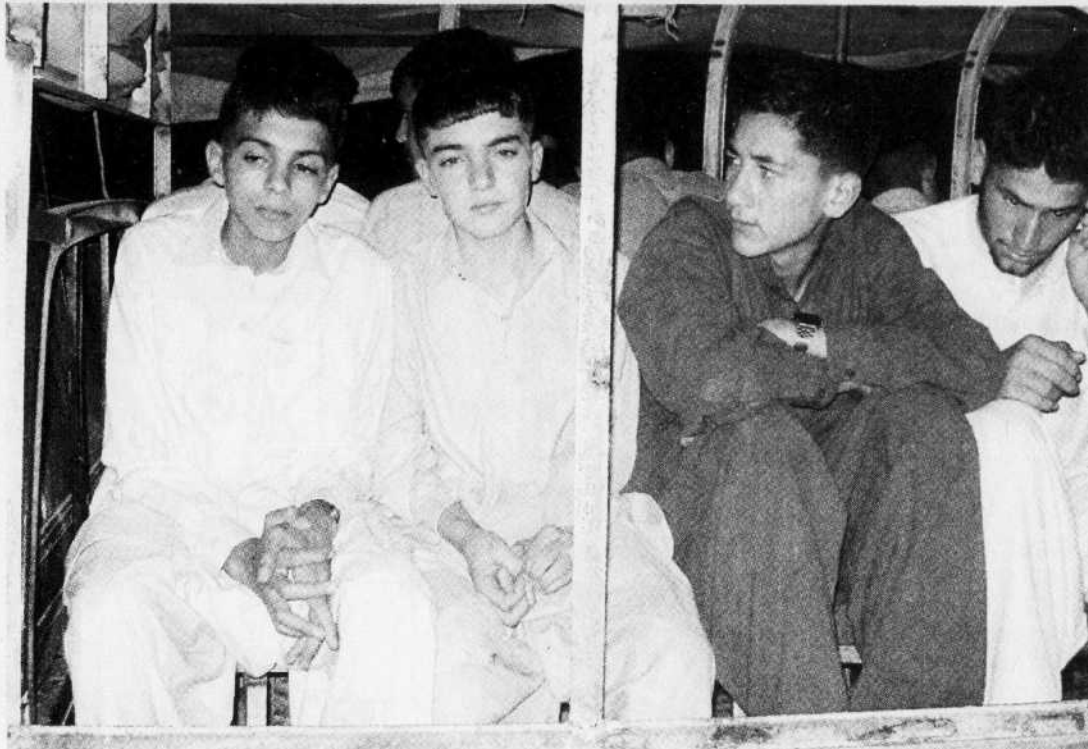
Des combattants talibans ont enlevé hier environ 400 personnes — des étudiants d'un collège militaire, leurs enseignants et leurs proches — qui circulaient dans un convoi de minibus dans la région tribale du Nord-Waziristan, dans le nord-ouest du Pakistan, a annoncé la police.

Cet enlèvement survient alors que l'armée pakistanaise est engagée dans une vaste offensive contre les combattants islamistes autour de la vallée de Swat, dans une autre partie du Nord-Ouest. Des talibans en armes ont contraint le convoi à s'arrêter alors qu'il faisait route vers la ville de Bannu.

Le conducteur d'un des véhicules a pu s'échapper et a rapporté l'enlèvement aux autorités, a précisé à Reuters Razaq Khan, responsable de la police dans le village de Bakka Kheil.

«Les étudiants ont indiqué qu'un taliban armé d'une grenade était monté à bord de chaque bus et les avaient enlevés. Nous ignorons où ils sont partis», a-t-il ajouté. Le chef de la police de Bannu, Iqbal Marwat, a déclaré que quelque 400 personnes circulant à bord de 28 véhicules avaient été enlevées et que 67 avaient réussi à s'échapper.

Plusieurs groupes liés aux talibans et à al-Qaïda opèrent au Nord-Waziristan et ils sont alliés de manière informelle aux talibans de la vallée de Swat. L'armée n'a lancé aucune offensive au Nord-Waziristan. Un conseiller du gouvernement des zones tribales, Mirza Mohammad Jihadi, a indiqué que



Peu après avoir enlevé des centaines d'étudiants hier dans la région tribale du Nord-Waziristan, au Pakistan, les talibans en ont relâché quelques-uns (photo).

des efforts étaient déployés pour obtenir la libération des personnes enlevées.

L'armée s'est emparée samedi de Mingora, principale ville de la vallée de Swat, et elle a, le lendemain, levé un couvre-feu, permettant à des milliers de personnes bloquées par les combats de partir. «Il n'y a rien à manger, pas d'eau, pas d'électricité, pas d'essence, pas de téléphone, pas d'hôpital», a rapporté Nisar Khan, un habitant de

Mingora qui a pu quitter la ville dimanche avec sa famille. Les combats se poursuivaient ailleurs dans la vallée et l'armée a annoncé hier que 18 activistes et deux soldats avaient été tués au cours des dernières 24 heures.

L'armée a déployé 15 000 hommes, soutenus par l'artillerie et l'aviation, contre une force estimée initialement à 5 000 activistes, mais elle a par la suite indiqué qu'il devait y avoir un noyau dur de 2 000

combattants. Les militaires ont affirmé, avoir tué plus de 1 230 activistes, et avoir perdu plus de 90 hommes depuis le début des combats, mais ces chiffres n'ont pu être confirmés de source indépendante.

Les autorités ont estimé à 2,4 millions le nombre de personnes déplacées en raison du conflit dans la vallée de Swat et dans des régions voisines, ce qui fait redouter une crise humanitaire. Les neuf dixièmes ont été accueillis par des amis ou des proches et les autres ont afflué dans des camps.

Sur le terrain afghan

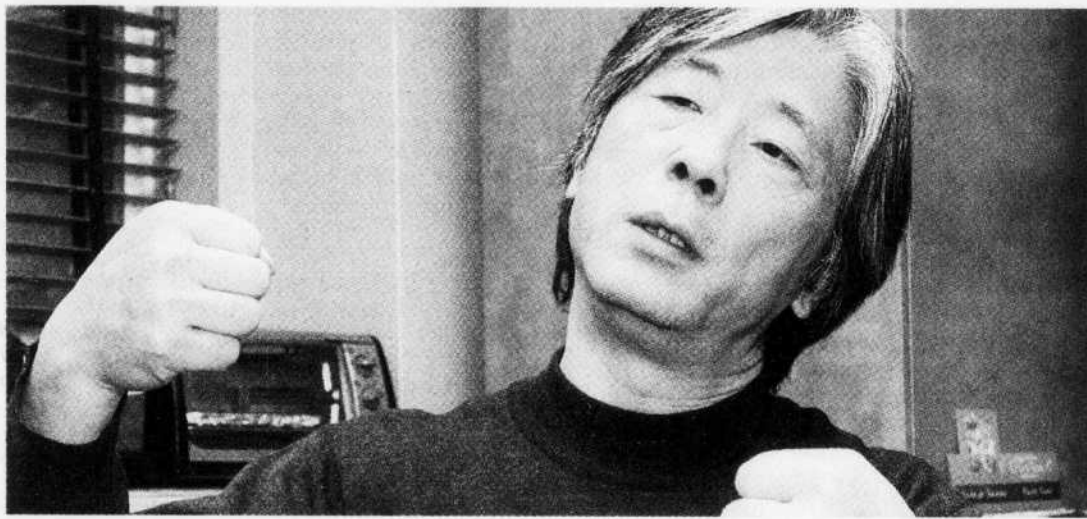
En Afghanistan, quatre soldats américains de la Force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf), qui dirige les troupes de l'OTAN en Afghanistan, ont été tués hier dans deux attaques à la bombe dans l'est du pays, ont annoncé des sources à l'Isaf. «Quatre soldats de l'Isaf sont morts dans deux attaques à la bombe artisanale dans l'est de l'Afghanistan aujourd'hui» hier, indique un communiqué de l'Isaf, sans plus de précisions.

L'Isaf n'a pas donné le nom du lieu où se sont produites les attaques. Selon une source militaire au sein de l'OTAN, les victimes sont quatre soldats américains qui ont trouvé la mort dans la province de Wardak, situé un peu à l'ouest de Kaboul.

Au début de l'année, l'armée américaine avait déployé 3 000 hommes supplémentaires dans le Wardak et le Logar, où les insurgés avaient implanté des cellules kamikazes visant Kaboul et où les violences se multipliaient.

Ces décès portent à 64 le nombre des soldats américains tués, et à 121 au total celui des militaires étrangers morts depuis le début de l'année en Afghanistan, selon un comptage établi à partir du site internet icasualties.org.

Reuters et AFP



Cai Chongguo vit en France depuis 1989 où il a fondé une association et une revue.

Interview d'un dissident exilé en France

« J'étais à Tiananmen »

CLAUDE LÉVESQUE

Cai Chongguo était à la fois étudiant et professeur de philosophie à l'Université de Wuhan, dans le centre de la Chine, quand il a décidé de se rendre à Pékin, où des milliers d'étudiants convergeaient vers la place Tiananmen, au printemps de 1989.

Sa participation à ces «événements historiques», qui se sont terminés avec le massacre que l'on sait, a complètement bouleversé sa vie puisqu'il a dû s'exiler en France peu de temps après.

Cai Chongguo, qui n'est jamais retourné dans son pays natal, vient de publier *J'étais à Tiananmen* (Éditions L'Esprit du temps).

«Dans le train, en approchant de Pékin, j'ai vu des convois de camions militaires. Je ne savais pas ce qui se préparait, car, en Chine, on voit souvent des déplacements militaires. Mais, le soir même, la loi martiale était déclarée», a-t-il raconté hier, dans une entrevue au *Devoir*.

«C'était la fête, il y avait un espoir extraordinaire», poursuit-il. C'était l'époque où les choses bougeaient en Union soviétique, avec la glasnost lancée par Mikhaïl Gorbatchev. En Chine même, une lutte de pouvoir opposait les ailes réformatrice et conservatrice du parti communiste au pouvoir.

«Dans une certaine mesure, à la fin des années 1980, la Chine était plus ouverte politiquement qu'aujourd'hui», estime Cai Chongguo. C'était la période dite de l'«émancipation de l'esprit». Ce slogan avait été choisi par le parti lui-même pour «démaoïser» le pays et mener ses réformes économiques.

«Jusqu'à la fin, les manifestants n'ont pas cru que

les soldats allaient tirer, rappelle Cai Chongguo. Nous avons été élevés avec l'idée que l'armée du peuple ne pouvait pas tirer sur le peuple. De plus, en Chine, les universités ne datent que de la fin du XIXe siècle: par conséquent, les étudiants y représentent la modernité et l'avenir, et ils sont très respectés, même un peu gâtés.»

Le matin fatidique du 4 juin, après avoir vu un premier mort dans une rue à l'ouest de la place Tiananmen, Cai Chongguo s'est mis à courir pour aller avertir les étudiants massés sur la place que la répression allait s'abattre, mais en vain: «J'avais peur, mais il fallait que j'essaie d'empêcher le massacre, sinon je m'en serais voulu toute ma vie.»

Retré à Wuhan, il organise des réunions afin de calmer les étudiants et les dissuader d'entreprendre des actions suicidaires. «J'ai voulu éviter un autre massacre dans ma propre ville», explique-t-il.

Apprenant très vite que la police s'apprête à l'arrêter, il doit fuir la Chine en passant par Hong Kong. En France, il a fondé une association et une revue. Il milite aujourd'hui en faveur de la formation de syndicats indépendants en Chine.

«La structure sociale a changé avec la privatisation et les investissements étrangers», explique-t-il. En 1989, il n'y avait pas de conflit entre le travail et le capital. Il n'y avait pas de catégorie sociale capitaliste. Aujourd'hui, il y a beaucoup de manifestations de la part d'ouvriers-paysans. Ils sont devenus les acteurs les plus importants, ils ont remplacé les étudiants et les intellectuels des années 1980.»

Le Devoir

E N B R E F

Iran: heurts mortels

Téhéran — Des heurts ont fait cinq morts et des dizaines de blessés dans la ville iranienne de Zahedan, où 25 personnes avaient péri jeudi dans un attentat contre une mosquée chiite, rapportait hier le site Internet de la chaîne de télévision iranienne Press TV. De nombreux membres de la minorité sunnite vivent dans cette localité du sud-est du pays, non loin de la frontière pakistanaise. Les cinq

morts ont été pris au piège dans l'incendie criminel d'un bâtiment appartenant à une filiale du Mehr Financial and Credit Institute, ajoute la télévision. Elle précise que des groupes de manifestants sunnites sont descendus dans les rues dimanche, à la suite de rumeurs selon lesquelles un de leurs chefs religieux avait été assassiné. «Des éléments incontrôlés ont alors attaqué et saccagé plusieurs bâtiments publics. Il y a eu des di-

zaines de blessés», poursuit Press TV. Les autorités iraniennes ont par ailleurs annoncé l'arrestation de plusieurs personnes accusées d'alimenter les différends entre communautés dans la région. Le président conservateur Mahmoud Ahmadinejad brigue un second mandat lors des élections du 12 juin et doit composer avec des adversaires réformateurs qui parie sur une détente avec l'Occident. — Reuters

Colonisation juive

Nétanyahou continue de défier Obama

Jérusalem — Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a une nouvelle fois opposé hier une fin de non-recevoir au président américain Barack Obama, qui insiste sur un gel total des activités de colonisation juive à Jérusalem-Est et en Cisjordanie.

Lors de sa première rencontre avec le chef du Likoud, le 18 mai, le chef de la Maison-Blanche avait rappelé l'Etat juif à ses obligations de stopper la colonisation en vertu de la «feuille de route» internationale pour la paix de 2003.

Il a réitéré son appel ferme à un gel total des colonies en recevant jeudi dernier le président palestinien Mahmoud Abbas.

Devant la commission des Affaires étrangères et de la défense de la Knesset, Nétanyahou a fait appel sur ce dossier «à la raison et à la logique» qui veulent, selon lui, qu'«on ne puisse pas geler la vie» et empêcher la

«croissance naturelle» des colonies existantes.

«Geler la vie ne serait pas raisonnable», a-t-il dit, selon un participant à la réunion. Les constructions doivent se poursuivre pour permettre aux familles qui vivent dans ces colonies de pouvoir s'y épanouir, a-t-il dit. A trois jours d'un discours très attendu qu'Obama doit prononcer au Caire à l'adresse du monde musulman, Nétanyahou a suggéré au président américain de se rallier à l'accord conclu entre Israël et son prédécesseur George Bush autorisant les constructions dans les colonies existantes tout en bannissant toute nouvelle implantation.

Le sort des colonies juives de Jérusalem-Est et de Cisjordanie est au cœur du conflit israélo-palestinien et Nétanyahou espère atténuer les pressions de Washington en procédant au démantèlement de colonies sauvages. Israël a ainsi dégagé hier

trois caravanes installées par des colons à Nahalat Yosef, près de la ville palestinienne de Naplouse. Au retour de Nétanyahou des Etats-Unis, une autre colonie sauvage proche de Ramallah avait été détruite mais, depuis, des colons s'y sont réinstallés.

Un demi-million de colons juifs vit à Jérusalem-Est et en Cisjordanie au milieu de trois millions d'Arabes avec lesquels les frictions et violences sont fréquentes.

Après le démantèlement de Nahalat Yosef, des dizaines de colons ont mis le feu à des champs palestiniens et se sont heurtés aux forces de sécurité israéliennes. Près de la colonie de Kedoumim, également près de Naplouse, des colons ont lapidé dans la matinée une voiture palestinienne, blessant six personnes, dont une grièvement, a-t-on appris de source palestinienne.

Reuters

Le Salvador renoue avec Cuba

San Salvador — Le Salvador et Cuba ont signé hier à San Salvador l'acte rétablissant leurs relations diplomatiques, depuis que le Costa Rica avait renoué avec La Havane en mars dernier.

Peu avant, Mauricio Funes, premier président de gauche élu depuis 20 ans au Salvador, avait annoncé le rétablissement «immédiat» des relations avec Cuba dès son discours d'investiture, en présence de nombreux dirigeants d'Amérique latine et de la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton. Le

Salvador demeurait le seul pays d'Amérique centrale à ne pas avoir rétabli ces relations, depuis que le Costa Rica avait renoué avec La Havane en mars dernier.

Ancien journaliste de télévision, Funes se présente comme un homme de la gauche modérée. Il était candidat du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN).

Il a axé son discours d'investiture sur la nécessité de relancer l'économie, rendant hommage au président américain

Barack Obama ainsi qu'à l'Hilary Clinton. Clinton a assuré que Washington coopérerait avec le gouvernement de Funes ainsi qu'il l'a fait avec les gouvernements de droite qui se sont succédés au Salvador depuis la guerre civile de 1980-1992 qui a fait 75 000 morts.

Funes a déclaré qu'il lancerait un programme d'austérité gouvernementale et qu'il réprimerait la fraude fiscale et la corruption.

AFP et Reuters

Sri Lanka: l'ONU se défend

New York — Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a catégoriquement démenti hier que l'ONU ait délibérément sous-estimé le nombre des victimes civiles du conflit au Sri Lanka.

«Je démens catégoriquement — je dis bien: catégoriquement — toute suggestion selon laquelle les Nations unies auraient délibérément sous-estimé des chiffres», a-t-il déclaré devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Se référant à des informations parues récemment dans la presse, notamment le chiffre de 20 000 victimes civiles, M.

Ban a affirmé: «La plupart de ces chiffres ne proviennent pas de l'ONU et ne concordent pas avec les informations dont nous disposons». «Quelqu'en soit le total, le nombre de victimes civiles était inacceptable, comme je l'ai dit à plusieurs reprises», a ajouté le chef de l'ONU.

L'ONU a été accusée récemment par plusieurs organes de presse d'avoir eu connaissance de bilans élevés de victimes civiles mais de ne pas les avoir rendus publics pour ménager le gouvernement sri-lankais.

Le quotidien britannique *The Times* a écrit qu'aux évaluations

confidentielles faisant état de 7000 civils tués jusqu'à fin avril, il convenait d'ajouter sur la base de sources onusiennes 1000 civils tués chaque jour jusqu'au 19 mai, le lendemain de la mort du chef de la rébellion des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE). Le bilan s'éleverait donc selon le journal à 20 000 morts dans l'ultime phase du conflit, au cours de laquelle les troupes gouvernementales ont vaincu les rebelles dans d'intenses combats au sein d'une étroite zone renfermant des milliers de civils.

Agence France-Presse

ÉDITORIAL

DÉPENSES À LA SODEC

Le faux-fuyant

Le Conseil des ministres doit décider quand et comment le président de la SODEC quittera ses fonctions. Comme Jean-Guy Chaput, qui a déjà laissé des plumes dans cette affaire étrange, le gouvernement a beaucoup à perdre de cette opération, selon qu'il choisira de remercier le dirigeant ou de le chasser.

La réunion du conseil d'administration de la SODEC ne s'est pas éternisée sans raison vendredi dernier: difficile de justifier la destitution d'un président quand on ne trouve véritablement rien à lui reprocher!

Apparemment incapable de faire grief à son dirigeant d'une réelle faute, mais sachant Jean-Guy Chaput condamné d'avance, le conseil d'administration s'est rabattu sur un magnifique faux-fuyant: le contexte. Laconique, le communiqué publié après le sommet évoque «l'ampleur du débat» et «l'urgence de rétablir le cours normal» des choses. Faisant allusion à la «légitimité» trôlée de M. Chaput, le conseil, sans doute étourdi par la tempête, cède aux événements plutôt que de s'en tenir aux faits.

Sa recommandation est officiellement destinée à la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, qui doit sous peu faire rapport au Conseil des ministres. Mais la décision de la ministre était-elle convenue avant même que l'on n'inspecte les colonnes de chiffres? La question brûle toutes les lèvres.

Le contexte a joué pour beaucoup, il faut l'admettre. Pour des maladroites comptables, tant la ministre St-Pierre que le premier ministre Jean Charest ont publiquement insisté sur le caractère choquant ou inacceptable d'une telle attitude. Le vérificateur général, Renaud Lachance, s'est presque adonné à l'art de la chronique, ne laissant pas les chiffres parler d'eux-mêmes. Ce n'était pas là son rôle.

Au Conseil des ministres de trancher maintenant, sans s'appuyer seulement sur la façade politique. Il a entre les mains un rapport du vérificateur qui ne révèle aucune malversation, mais dévoile plutôt une certaine nonchalance. Il sait que le contrat du président de la SODEC vient à échéance en octobre — quatre petits mois, y compris la pause estivale! — et qu'il est entendu qu'on ne l'appellera pas à renouveler l'expérience.

Il redoute sûrement que M. Chaput, outré par cette condamnation sans appel, fasse de son congédiement une bataille judiciaire. Tout aussi habile que coincé, le conseil d'administration de la SODEC a d'ailleurs indiqué vendredi que mieux valait remercier M. Chaput «selon les termes convenus dans ses conditions d'emploi».

La ministre St-Pierre a beau indiquer que les «contribuables ne trouveraient pas acceptable» de payer un dédommagement à M. Chaput, des règles contractuelles existent pour chapeauter ce lien d'emploi. Québec, qui devrait simplement recommander que le président de la SODEC termine son mandat et vogue vers un autre avenir, n'est pas sans le savoir: ces balises dépassent largement les questions d'antipathie et la petite bisbille politique.

De quelle manière le gouvernement choisira-t-il de clore cette affaire? Au-delà du sort personnel de Jean-Guy Chaput, la décision du Conseil des ministres pourrait influencer sur la perception publique des questions de gouvernance, avec en plein centre, la toute nouvelle Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. Depuis 2007, la séparation des rôles dans la haute direction de ces sociétés garantirait indépendance et transparence.

Un immense doute s'installe, que le gouvernement doit dissiper. La loi a peut-être érayé des pratiques de direction malsaine, mais était-ce pour mieux ouvrir la porte à l'asservissement politique? Ce serait totalement à proscrire.

machouinard@ledevoir.com

CANCER DU SEIN

Et maintenant, docteur?

Dimanche après-midi, le ministre Bolduc a fait ce que l'on attendait de lui en réunissant les pathologistes et les hématologues autour d'une même table. Parmi eux, il y avait l'auteur de la fameuse étude pilote sur les marqueurs du cancer du sein, le Dr Louis Gaboury, qui a répété que l'on ne pouvait pas conclure qu'entre 15 % et 30 % des femmes atteintes de ce cancer avaient reçu un mauvais traitement.

Hier, c'était au tour du Collège des médecins de tenter de calmer le jeu et de recommander la création d'un programme d'assurance qualité nationale obligatoire pour les laboratoires. Cela dit, malgré les efforts consentis pour faire tomber la pression, le Collège reconnaît que l'étude du pathologiste Gaboury est troublante. Et comme deux et deux font quatre, cela signifie qu'en effet, des femmes ont pu recevoir un traitement qui ne correspond pas à leur état. Ce que l'on ne connaît pas, c'est le nombre. Mais le problème existe, et il faut y faire face.

A la lecture de cette étude et à la suite des réponses fournies par le pathologiste, hier, on comprend qu'il faut rapidement refaire un certain nombre de tests en accordant la priorité à des catégories dont l'examen préliminaire laisse voir un taux de concordance anormalement bas. Par exemple, au sein de son propre hôpital (le CHUM), on trouve seulement 10 % des cancers du sein associés au gène Her-2 alors que la littérature scientifique situe le pourcentage normal autour de 20 %. La différence est importante.

En conséquence, il faut recenser les laboratoires qui présentent un taux d'erreurs plus élevé que la normale pour un type de cancers du sein, ou un nombre de cancers particuliers anormalement différent de ce que l'on retrouve dans la littérature, et refaire les examens de tissus qui ont été conservés de ces patientes.

Est-ce que le ministère agira en ce sens malgré les coûts et l'envergure potentielle de la tâche? Ne va-t-on pas tenter d'exercer des pressions sur le comité d'experts que l'on s'appête à créer pour qu'il recommande de restreindre l'exercice au strict minimum faute de ressources humaines et financières?

Membres de ce comité d'experts scientifiques, sachez qu'en votre âme et conscience, vous devez exiger que tout, vraiment tout, soit fait pour que chaque femme victime d'un cancer du sein au cours des dernières années reçoive le traitement approprié à sa condition. Que l'on fasse appel à des laboratoires étrangers au besoin, et que cela plaise ou non au ministre, voilà qui est tout à fait secondaire. Pour l'heure, la santé de ces femmes doit devenir la «première priorité» de ce gouvernement qui a déjà commis une erreur grave en retardant indûment la mise sur pied d'une assurance qualité malgré le scandale de Terre-Neuve.

f-ransfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

Téléfilm est fier de sa délégation

Dans un article intitulé «62^e Festival de Cannes - Adieu Croisette!», publié dans *Le Devoir* du 25 mai, la journaliste Odile Tremblay a inventé de toutes pièces une rumeur sur Téléfilm Canada qui demande une rectification rapide de votre part.

Contrairement à ce qu'a écrit Mme Tremblay, Téléfilm était fier de sa délégation à Cannes et, notamment, de Louise Deslauriers, directrice nationale, long métrage, marché francophone. Mme Deslauriers a quitté le festival une fois ses fonctions officielles terminées, tel que c'était prévu avant même le festival.

Nous étions également fiers de la présence canadienne à Cannes sous l'égide du Pavillon du Canada. Et nous nous sommes réjouis du succès de tous les films d'ici, dont celui, remarquable et bien mérité, du premier film de Xavier Dolan, *J'ai tué ma mère*. A Cannes, nos représentants ont participé à tous les événements entourant ce film, et Téléfilm contribue d'ailleurs avec beaucoup d'enthousiasme au financement de sa mise en marché.

Michel Pradier
 Directeur, financement des projets
 Téléfilm Canada

S.V.P., Madame Louise Harel

J'ai grandi avec le rêve d'un Québec qui nous appartiendra un jour. J'ai voté pour la première fois en 2008 et, naturellement, j'ai soutenu votre parti. De plus, j'admire beaucoup votre cheminement et

l'ardeur que vous continuez à manifester pour la chose politique.

Cela étant posé, je me permets de vous demander de ne pas venir fausser le jeu dans les élections municipales de novembre prochain. Notre planète est sur le point de suffoquer, c'est aussi simple que ça. Pour assurer notre survie, il faut planifier et gérer les villes autrement, c'est urgent. De plus, notre ville, la locomotive du Québec, prend chaque année un retard plus dramatique par rapport aux métropoles du monde qui ont su se doter d'un plan de revitalisation ambitieux.

Laissons les enjeux nationaux au niveau national, et concentrons-nous, à Montréal, sur les enjeux municipaux. Avec toute la bonne volonté du monde, c'est une chose que vous ne pourriez pas faire, car les enjeux nationaux vous sont «tatoués sur le front», personne n'y peut rien.

Marie-Eve Lamoureux,
 Pointe-aux-Trembles, le 31 mai 2009

Pour une enquête à la Caisse

Il serait à l'avantage de tous les Québécois que l'on fasse la lumière sur les pertes historiques de 40 milliards de dollars de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Il ne faut pas oublier que ces pertes auront des conséquences non seulement sur les grands régimes de retraite du Québec, mais également sur ses principaux régimes publics d'assurance, comme ceux administrés par la SAAQ et la

CSST, et sur le Fonds des générations.

La tenue d'une enquête est un passage obligé afin que les erreurs commises dans le passé ne se répètent pas à l'avenir. Trop de questions demeurent sans réponse. Nous gardons de la commission parlementaire spéciale une désagréable impression de manque de transparence organisée. Nous réitérons donc notre demande pour la tenue d'une commission d'enquête publique.

Madelaine Michaud

Présidente
 Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)
 Québec, le 29 mai 2009

ADQ: I don't Caire?

Présent au conseil national de l'ADQ, j'ai pu y entendre les discours des trois aspirants à la direction. Un Eric Caire qui ne parle pas anglais pendant son discours, suivi d'un Christian Lévesque prudent et d'un Gilles Taillon aguerrri aux discours publics. Le tout m'a laissé songeur. Un chef adéquate ne parlant pas anglais n'est pas l'idée du siècle. Bien que sympathique, l'inexpérience de Christian Lévesque pourrait le rattraper. Puis quant à Gilles Taillon, difficile de confier le Québec moderne à un homme aux allures des années 50...

Puis le discours enflammé de Gérard Deltell samedi m'est revenu à l'esprit: peut-être l'ADQ a-t-elle trois aspirants à la direction et déjà un chef!

Benoit Jacques
 Boucherville, le 31 mai 2009

LIBRE OPINION

L'indépendance, maintenant plus que jamais

VICTOR-LÉVY BEAULIEU
 Écrivain

Je serai candidat indépendantiste indépendant à l'élection qui se tiendra dans le comté de Rivière-du-Loup le 22 juin prochain.

Je le fais parce que je tiens à ce que l'on parle de l'indépendance du Québec, je le fais parce que le Parti québécois trompe lâchement les électeurs, non seulement en mettant sous le boisseau l'idée de l'indépendance, mais en reportant en 2011 un congrès d'orientation qui devait porter sur le sujet.

Le PQ n'a pas tenu de congrès depuis 2005, privant ainsi ses membres de leur droit démocratique. En reportant celui de cette année en 2011, on sait déjà ce qui nous attend: les élections générales québécoises ne seront pas loin, et le PQ invoquera l'urgence de la situation pour, qu'une fois encore, soit mis sous le tapis le projet national.

Depuis les âneries de Pauline Marois sur le bilinguisme, l'enseignement de l'histoire en anglais et, tout récemment, son projet autonomiste digne de l'ADQ, le PQ a déserté non seulement le champ de l'indépendance, mais aussi celui de la question linguistique même si l'anglais est devenu la langue d'usage pour une majorité de Montréalais.

Quant à Paul Crête, le candidat péquiste dans Rivière-du-Loup, il n'agit pas autrement que Jean Charest et Mario Dumont en laissant l'argent prévaloir sur sa préten-

due passion pour la souveraineté: après avoir déclaré solennellement qu'il refuserait sa pension de député fédéral, voilà maintenant qu'il la revendique! Après quinze années passées au Parlement fédéral, Paul Crête est atteint du syndrome du député ottawawouinwouin: l'indépendance le plus loin possible, mais les poches pleines tout de suite!

Que Paul Crête veuille finir sa carrière comme n'importe quel député de comté, en étant un bœuf-oui-oui par-devers la direction du PQ, est de l'ordre du mépris. Où était-il, Paul Crête, quand on discutait des ports méthaniers de Rabaska et de Gros-Cacouna, du projet de minicentrale sur la rivière Trois-Pistoles et de ceux des parcs éoliens? Il était à Ottawaouinwouin, inatteignable, et défendait l'alliance contre nature du Bloc avec Stéphane Dion, le politicien le plus anti-québécois qui ait jamais siégé au Parlement fédéral. A la retraite, que je dis! A la retraite, ça presse en queue de poëlonne!

Je ne m'allongerai pas longtemps sur l'ADQ: Mario Dumont a tenu à être une coquille vide et l'a prouvé comme chef de l'opposition officielle. Le parti qu'il a fondé est depuis son départ une coquille vide aussi. L'ADQ est bien là où elle se trouve, au purgatoire. Qu'elle y reste donc encore un bon moment!

Québec solidaire? Comment, comme Québécois indépendantiste qui veut que notre État soit français, puis-je voter pour un parti qui a entériné et fait la promotion du rapport de la Commission Bouchard-

Taylor qui voudrait nous voir devenir multiculturel, comme si nous ne devions plus exister vraiment comme nation francophone? Comment, comme Québécois indépendantiste qui croit que notre société est et doit rester laïque, puis-je voter pour un parti qui prône le port du voile islamique, sois-disant pour que les immigrants s'intègrent mieux à nous?

Je ne dirai rien du Parti libéral qui ne sait même plus quelle différence il y a entre le bien commun et les intérêts particuliers, qui fait des lois immorales pour légitimer sa cupidité et son irrespect de la démocratie. J'admets volontiers que Jean d'Amours a été un excellent maire à Rivière-du-Loup et qu'il ferait sûrement un bon député, mais il a l'inconvénient incontournable pour moi d'être né libéral et non indépendantiste.

Voilà donc quelques-unes des raisons qui m'incitent à me présenter pour la deuxième fois comme candidat indépendantiste indépendant dans le comté de Rivière-du-Loup. Les partis politiques actuels n'ont rien à nous offrir comme citoyens, même plus le rêve d'être vraiment maîtres chez nous grâce à l'indépendance.

Il faut s'insurger contre cette trahison. Il faut remettre au cœur de tous nos débats l'idée de l'indépendance... pas en 2011, quand nous aurons définitivement perdu Montréal comme ville française et, par le fait même, le Québec tout entier. Maintenant, c'est maintenant qu'il faut agir! C'est maintenant qu'il faut être de vrais, de durs, de purs indépendantistes. Moi, je ne veux pas mourir... et vous?

IDÉES

Conseil de presse du Québec

Partir pour agir

RAYMOND CORRIVEAU
ET DENIS PLAMONDONRespectivement président et vice-président sortants
du Conseil de presse du Québec

Vendredi dernier, nous avons démissionné de nos fonctions au sein du Conseil de presse du Québec. Ce sont les mêmes raisons qui nous ont incités à œuvrer au sein du Conseil de presse qui nous obligent aujourd'hui à en sortir.

Au cours des dernières années, le Conseil s'était doté d'un plan d'action qui visait à fédérer les intérêts divergents des acteurs qui le composent. Avec une écrasante majorité, les représentants du public, des journalistes et des entreprises de presse avaient approuvé un plan d'action dont la tournée des régions et son suivi constituaient un des points d'importance. Écouter la société civile et faire connaître le Conseil justifiait cette démarche unique dans l'histoire du Québec.

La situation jamais paisible du Conseil évoluait tout de même de façon normale jusqu'au moment de publier le rapport. Devant la menace de retrait d'un regroupement d'entreprises, advenant la publication du rapport, s'est enchaînée un peu plus tard la sortie des médias électroniques du Conseil de presse. Cette sortie, qui était désirée depuis 1990 par les médias électroniques, mais empêchée à l'époque par le premier ministre Robert Bourassa, a finalement connu un dénouement peu avant Noël.

Conséquences néfastes

Devant l'appel de solidarité du conseil d'administration, les entreprises de presse ont répondu par la « mise entre parenthèses » des suites à donner à la tournée des régions et par une série d'anciennes et de nouvelles réclamations. La signature des décisions par chaque membre du Tribunal d'honneur en est une, elle avait été pourtant mise de côté, car le conseil d'administration avait jugé que cela rend les journalistes, et surtout les pigistes, vulnérables à d'énormes pressions dans un monde où l'on connaît une grande concentration de la presse. Sans oublier les menaces personnelles, hélas, bien documentées qui peuvent aussi en découler.

Plus que cela, les entreprises revendiquent à nouveau une renonciation à toute poursuite éventuelle des médias par les plaignants lorsqu'ils s'adressent au Conseil de presse. Cette renonciation interpelle les droits fondamentaux des individus et avait été aussi écartée par le conseil d'administration. Il y a eu également une requête visant à diminuer la fonction « conseil » et à rapetisser le Tribunal d'honneur. Ces modifications rendent, à nos yeux, caduque toute prétention du Conseil de presse à la défense du droit du public à une information libre et de qualité.

Cap sur la déontologie

Avec ces nouvelles directives proposées par les entreprises, on ne pourrait plus, par exemple, commenter les compressions à Radio-Canada, même si cela influe gravement sur l'information régionale. Les plaintes, quant à elles, devraient revêtir un caractère pédagogique. Bien que non consensuelle chez toutes les entreprises, cette dernière proposition s'inscrit tout de même dans un protocole de relations publiques convenu entre elles dont la déontologie constitue l'assise.

Il faut resserrer le mandat du Conseil sur la déontologie. La déontologie, vertueuse en soi et inattaquable, devient ici le paravent à la mise sous silence des représentants de la société civile et de leurs préoccupations. Il n'est plus question, évidemment, de parler de concentration de la presse ou de convergence et de leurs conséquences dans l'information.

Les entreprises de presse pourraient toujours prétexter que ce n'est là qu'un plancher de négoc-



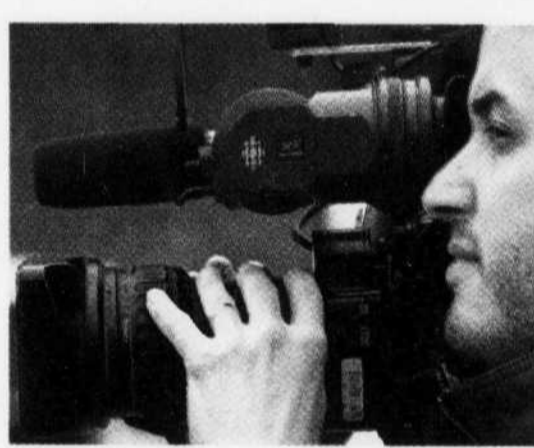
ciation. Nous considérons que nous n'avons jamais reçu le mandat, comme représentant du public, de diminuer les droits de la personne ni d'affaiblir la seule institution, si précaire soit-elle, qui protège le citoyen au chapitre de l'information. Dans leurs textes, les entreprises de presse laissent planer plusieurs fois le spectre du désistement et de compressions budgétaires sévères. Il est encore plus troublant de n'y retrouver aucune proposition de financement, si ce n'est que de créer... un comité.

De crise en crise

On ne peut qu'observer la grande similitude de la crise vécue dans les années 90. Près de vingt ans plus tard, le constat est accablant; nous ne faisons que nous enfoncer davantage dans le même sillon (précarité financière, restriction de la parole dans la sphère publique, limitation des droits du plaignant, etc.). Il est difficile de croire que cela perdure [...].

L'historique des crises quasi permanentes du Conseil de presse laisse penser que l'autoréglementation ne fut jamais bien acceptée par les entreprises de presse et que ce mal obligé se transforme aujourd'hui en cauchemar, car la crise financière grève sévèrement leurs revenus publicitaires et l'ajustement technologique ne se fait pas sans heurts. Même la formule bancaire actuelle devient insoutenable, leur seule solution est de limiter le Conseil à sa plus simple expression.

Nous pensons que l'avenir du Conseil de presse ne peut se définir derrière des portes closes, ni en catimini, c'est toute la société civile qui doit être interpellée, car c'est tout l'équilibre social qui est en cause. Mais l'établissement d'un Conseil de presse viable et indépendant peut-il se faire sans l'inscrire dans une ré-



JACQUES GRENIER ET JACQUES NADEAU LE DEVOIR

flexion plus globale sur l'information?

Cadre juridique

Plusieurs l'ont dit [...], il faut encadrer juridiquement l'activité des médias. Ceux-ci pourraient y trouver des avantages — pensons à la protection des sources, ou à une contribution accrue de l'État au Conseil de presse, par exemple.

Les médias ont eu 35 ans pour offrir une solution remplacement viable à un encadrement juridique de leurs activités, et ils ne l'ont pas fait. Nous pensons qu'une commission parlementaire pourrait s'attarder à cette tâche et proposer, comme d'autres l'ont réalisé ailleurs dans le monde, une formule qui garantisse la liberté et l'indépendance de la presse, mais qui respecte aussi bien les droits individuels que collectifs. Il est incompréhensible que l'information ne soit laissée qu'au modèle d'affaires des entreprises.

Louise Harel n'est pas la candidate qu'il faut

PAUL CLICHE

Ex-conseiller municipal RCM à Montréal

Malgré ses qualités et son expérience, Louise Harel n'est pas la candidate idéale pour sortir Montréal de la mauvaise passe qu'elle traverse actuellement. Il ne faut pas oublier en effet qu'elle a été, en 2000 avec l'ex-premier ministre Lucien Bouchard et contre l'avis des principaux conseillers gouvernementaux, la principale architecte de la fusion forcée des 29 municipalités de l'île de Montréal en une mégaville qui a été en partie démembrée quatre ans plus tard.

Ce geste a déclenché la saga des chambardements qui a déboussolé et affaibli Montréal depuis. La principale erreur commise par le tandem Bouchard-Harel a été d'appliquer à la région de Montréal la politique de fusions de municipalités destinée à renforcer la plupart des capitales régionales du Québec. Au lieu d'instaurer un système de gouvernance métropolitaine qui aurait permis de pallier la fragmentation institutionnelle de la région, il a découpé cette dernière en trois blocs qui s'opposent depuis au lieu de se concer-

ter (Montréal, Laval et la couronne nord, Longueuil et la couronne sud). Il a aussi créé un organisme de planification, la Communauté métropolitaine de Montréal regroupant 82 municipalités, une sorte de « club sélect pour maires » qui prend ses décisions à huis clos.

Fusions contre-productives

Dans les années 90, un large consensus s'était pourtant dégagé pour que la réorganisation de la vie de la cité et le management des grands réseaux publics soient pensés et réalisés à l'échelon de la région métropolitaine tout en maintenant les municipalités pour la gestion de proximité. [...]

Des études ont aussi démontré, comme ça se produit à Montréal, que les politiques de fusions forcées étaient contre-productives puisque, loin de diminuer, les coûts des services augmentent et que ces derniers sont de moins bonne qualité, contrairement aux arguments de la ministre Harel en 2000.

On aurait pu alors faire l'économie de plusieurs fusions forcées et de leurs séquelles douloureuses. On aurait aussi pu mettre beaucoup plus l'accent sur les modalités de la participation

démocratique des citoyens. Sur le plan des structures, cette solution aurait pu signifier l'extension de la Communauté urbaine de Montréal à Laval, à la Rive-Sud ainsi qu'aux municipalités des couronnes nord et sud comprises dans la zone de recensement du Grand Montréal.

Certes, Louise Harel a raison quand elle critique la décentralisation qui a été effectuée à Montréal sous le gouvernement Jean Charest. Mais il ne faudrait pas aller jusqu'à jeter le bébé avec l'eau du bain: cette opération n'a pas été effectuée pour rapprocher les citoyens des centres de décisions, comme cela aurait normalement dû se produire. Mais si des pouvoirs trop étendus ont été octroyés aux élus des arrondissements potentiels, c'était afin que ces derniers se servent de leur notoriété pour infléchir le choix de leurs concitoyens en faveur de la mégaville lors des référendums de 2004; stratagème qui n'a d'ailleurs pas eu de succès puisque 15 ex-villes de banlieue ont quand même défusionné!

Les électeurs ne veulent pas, avec raison, appuyer M. Tremblay ou M. Labonté, mais plusieurs oublient qu'il existe une solution valable: il s'agit de Projet Montréal.

Énergie atomique du Canada

« Vente de feu » dans le nucléaire canadien

PIERRE-OLIVIER PINEAU

Professeur agrégé à HEC Montréal
et spécialiste en politique énergétique

Après 18 mois d'étude, le « rapport sommaire » de l'examen d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) a été rendu public jeudi dernier par le ministère des Ressources naturelles. Ce rapport de 36 pages propose la privatisation de la Division réacteurs CANDU de EACL (qui vend les centrales CANDU à travers le monde), alors que la Division recherche et technologie resterait publique et financée par l'État. En d'autres termes, le centre de profit d'EACL serait remis aux mains du privé, et le public conserverait le centre de coût.

Cette proposition formulée par le gouvernement fédéral ne surprend personne, étant donné son orientation générale. Cependant, trois éléments majeurs font sérieusement douter qu'une privatisation soit dans l'intérêt de la société canadienne, et que le « rendement du capital investi [sera] maximisé » pour les Canadiens, un objectif que se donne le rapport. Ces trois raisons viennent du rapport même du ministère: l'intégration dans le secteur nucléaire est un atout; le marché du nucléaire est en plein développement; et EACL a eu du succès dans le passé, dans sa structure actuelle.

La concurrence

Un des arguments invoqués dans le rapport pour justifier de scinder en deux EACL est le caractère intégré des concurrents d'EACL. Ces concurrents, la française AREVA, les japonais Westinghouse-Toshiba et Mitsubishi et l'américano-japonaise GE-Hitachi, sont en effet présentes autant dans l'extraction d'uranium que dans la recherche technologique et la vente de réacteurs.

EACL n'est présente que dans ces deux derniers secteurs, alors que le premier producteur mondial d'uranium est la compagnie canadienne Cameco, basée à Saskatoon. Cette compagnie, déjà opératrice de centrales nucléaires en Ontario (centrales de Bruce Power) et cherchant à développer des centrales en Alberta, serait tout indiquée pour créer cette « intégration » entre la production d'uranium et la vente de centrales nucléaires.

Le seul problème, c'est que, pour créer cette intégration, on désintégrerait en même temps la compagnie en lui enlevant sa capacité de recherche technologique, qui est critique pour le développement à long terme. Ce développement technologique est d'ailleurs parfaitement intégré chez les concurrents d'EACL, et sera le nerf de la guerre dans les années à venir, bien davantage que l'uranium. En effet, si l'approvisionnement en uranium est important, cette étape reste la plus simple dans la chaîne de production de l'énergie nucléaire. La maîtrise de la technologie est la partie la plus coûteuse et la plus déterminante à long terme. Elle resterait publique dans le scénario du gouvernement... sans doute parce que les acheteurs potentiels ne sont justement pas désireux de payer pour cette intégration, si naturelle et ironiquement préconisée dans le rapport du ministère.

Maximiser le rendement

Privatiser maintenant serait aussi une erreur stratégique du point de vue de la maximisation du rendement sur l'investissement canadien fait dans EACL. En effet, les contraintes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) ne sont pas encore connues, et leur coût reste incertain. Mais une chose est certaine: le nucléaire bénéficiera d'un avantage concurrentiel important dans un monde où les émissions de GES seront payantes, parce qu'il n'en produit pas. En vendant EACL maintenant, on le fait avant de connaître sa valeur marchande véritable. L'acheteur bénéficiera donc très certainement d'un prix réduit à cause de cette incertitude réglementaire, que le gouvernement fédéral contribue lui-même, par ailleurs, à maintenir.

Enfin, EACL a vendu des réacteurs CANDU dans cinq pays depuis les années 80: au Canada, en Argentine, en Corée et plus récemment en Chine et en Roumanie. Comment se fait-il qu'elle ait pu faire cela si sa structure est trop petite et trop peu intégrée? Quel type d'acheteur aura le poids économique — et politique, il ne faut pas se le cacher — pour rivaliser avec les concurrents français, américains et japonais? Ce n'est certainement pas Cameco, malgré sa position de leader en production d'uranium, qui fera le poids face à Areva ou GE-Hitachi.

En somme, il est assez troublant qu'un rapport de 36 pages, rédigé à l'interne par le ministère des Ressources naturelles, propose de restructurer ainsi un des cinq principaux acteurs du secteur de l'énergie nucléaire mondial. L'argumentaire développé dans le rapport est d'une pauvreté consternante et contient des contradictions majeures — notamment sur la nécessité d'avoir une compagnie intégrée pour avoir du succès. Un rapport indépendant aurait eu beaucoup plus de crédibilité dans ce processus. Et si effectivement le nucléaire est promis à un bel avenir commercial, on voit mal comment une « vente de feu » pourrait être justifiée.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandré Cauchy (éditorialiste), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (économie), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (science), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Madeleine Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Piquenois (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Prévost (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (caricaturiste), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correspondantes), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Droume (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bhever (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Christian (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bosse, Manon Bolland, Marlène Côté, Richard Doungamla, Amélie Maltais, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematis, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET MARGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

NUCLÉAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

se présente comme une société canadienne, dirigée par une équipe de scientifiques et de gens d'affaires «du Canada et d'autres pays» non cités.

Securad affirme dans le document obtenu par *Le Devoir* qu'elle a trouvé les formations géologiques «les plus stables» du Bouclier Canadien. Elle priorise un site accessible exclusivement par la mer, ce qui est le cas de la Basse-Côte-Nord, «ce qui écarte toute possibilité de voir des Greenpeace avec des pancartes se pointer par ici», expliquait au *Devoir* un membre du conseil municipal de Blanc-Sablon, favorable au projet.

Et, ajoute le document, le site doit se caractériser par une «très faible densité de population» sans préciser pourquoi.

«La portion de territoires ainsi sélectionnée», poursuit le document, s'étend tout le long de la côte, de la Romaine jusqu'à Blanc-Sablon, jusqu'à la région du lac Melville au Labrador.»

Selon Securad, la construction du site devrait coûter 1,5 milliard. Une autre tranche de 6,5 milliards proviendrait des frais d'entreposage.

Présentement, Hydro-Québec entrepose les déchets de Gentilly-2 d'abord dans une piscine d'eau lourde pendant sept ans pour en faire décroître la radio-activité et, par la suite, les barres d'uranium hautement radio-actives sont entreposées dans des silos refroidis à l'air libre dans un endroit confiné à haute sécurité.

Selon le site Internet de Securad, les revenus du site proviendraient des quatre provinces impliquées dans le nucléaire — l'Ontario avec sa vingtaine de réacteurs, le Québec avec Gentilly-2, le Nouveau-Brunswick avec Point Lepreau et la Saskatchewan avec ses mines et ses concentrateurs d'uranium — grâce à la portion de 0,001 cent du kilowattheure que les propriétaires de centrales nucléaires sont obligés de mettre de côté pour les démanteler un jour. Chaque centrale produite, selon Securad, entre 30 et 200 tonnes de matériel hautement radio-actif par année, ce qui implique un dépôt en fiducie de huit millions de tonnes moyennes. La production mondiale de déchets d'uranium atteint 12 000 tonnes par an.

Mais comme cet uranium se retrouve après usage mélangé avec du plutonium, lequel peut servir à la fabrication de bombes atomiques, il faut, selon Securad empêcher tout accès à des terroristes, l'enfermer à au moins 300 m et là où la densité de la population se situe à «zéro par 100 km²».

Projets voisins

Securad n'est pas la seule firme qui rêve de construire un dépôt pour les déchets nucléaires canadiens. En Ontario, la Nuclear Waste Management Organization, constituée par l'Ontario Power Generation (OPG), voudrait construire un site d'entreposage en profondeur dans la municipalité de Kincardine dans des couches de roches qui n'auraient pas bougé d'un iota depuis 450 millions d'années. En 2005, Kincardine a tenu un référendum et obtenu une majorité en faveur du projet. OPG espère commencer la construction en 2012.

Aux États-Unis, on sonde les couches rocheuses profondes dans tout le pays depuis 30 ans. Mais le seul projet susceptible de voir le jour parce qu'il était le plus avancé, celui de la Yucca Mountain, au Nevada, vient d'être annulé par le président Obama. On s'inquiète à bas moins de la sécurité des roches profondes que des aléas du transport du matériel radio-actif par camion sous escorte dans tout le pays. Ce problème est d'ailleurs évoqué comme un avantage par Securad vu que le seul accès à la Basse-Côte-Nord, du moins pour l'instant, c'est la mer.

Mais le projet Securad risque de rencontrer une forte opposition au Québec, pas seulement des «soi-disant environnementalistes», comme les qualifiait Guy Arbour dans une lettre au *Devoir* en 2003, mais aussi des députés de l'Assemblée nationale qui ont voté — à l'unanimité — une résolution l'automne dernier pour s'opposer à toute importation de déchets nucléaires au Québec.

Mais pour l'instant, notait hier Gordon Edwards, du Regroupement pour la surveillance du nucléaire, seul le Manitoba a adopté une loi interdisant formellement l'importation de matériel nucléaire sur son territoire. Et aux États-Unis, ajoute Gordon Edwards, le retraitement du combustible irradié, qui permet de séparer l'uranium du plutonium, est carrément interdit en raison des risques de l'opération et de l'intense pollution susceptible d'en résulter.

Securad, de son côté, insiste pour voir dans l'uranium irradié une source d'énergie de l'avenir, insistant sur le fait que son projet ne consiste pas à enfouir des déchets nucléaires pour l'éternité, mais plutôt à entreposer du matériel qui a encore une importante valeur énergétique.

Gordon Edwards et Daniel Breton, du collectif MCN21, entendent se battre bec et ongles avec tout le milieu environnemental contre tout projet qui ferait du Québec la «poubelle nucléaire» du Canada, insistant sur le fait que l'on ne produit ici qu'environ 4 % de ces matières radioactives.

Daniel Breton estime pour sa part qu'Hydro-Québec ne devrait plus s'engager avec les producteurs de déchets «en contrevention du vœu de l'Assemblée nationale, car sa seule présence dans l'organisme canadien garde la porte ouverte à l'implantation d'un site québécois».

Le Devoir

MÉDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

possible le traitement adéquat», a souligné le D^r Gaboury.

Ainsi, le CMQ n'a pas écarté la possibilité que certaines patientes reçoivent actuellement des traitements erronés. Mais son président, le D^r Yves Lamontagne, a surtout voulu calmer le jeu en minimisant la portée de l'étude menée par le D^r Gaboury, à l'origine de la controverse, sans toutefois la remettre en question. «Il s'agit d'une étude pilote et qui ne permet pas de croire que 30 % des patientes atteintes cancer du sein sont mal traitées. L'étude est bien fondée, mais demeure préliminaire», a indiqué le D^r Lamontagne, faisant ainsi écho aux propos du ministre de la Santé. Il a toutefois insisté sur le fait que «si le CMQ avait été averti [de la situation que révèle l'étude], il aurait pu aider les pathologistes à aviser le ministère». A l'heure actuelle, si la totalité de la soixantaine de laboratoires québécois ont un système de contrôle de qualité interne, il est impossible de déterminer combien d'entre eux comparent leurs résultats avec d'autres laboratoires (contrôle de qualité externe).

Pénurie et équipement désuet

Très prudent, le D^r Gaboury n'a pas osé se prononcer sur le nombre de rappels qu'il y aura et si cela touchera d'autres cancers. «Mais de façon générale, quand on a une chaîne de production avec plusieurs étapes et qu'on sait que les pathologistes sont surchargés, qu'ils ont parfois les mauvais équipements et

anticorps, il serait sot de penser qu'on peut dormir tranquille», a-t-il indiqué. Il s'est inquiété du fait que seulement 10 % des tests de récepteurs HER-2 soient positifs dans certains centres «alors que la norme dans la littérature est de 20 % à 25 %».

Conceptuellement, il est possible que des tests recommandés des traitements à l'Herceptin, coûteux et comprenant beaucoup d'effets secondaires, sans que la patiente en ait besoin, a estimé Tony Antakly, un biochimiste qui a fait sa thèse de doctorat sur les récepteurs hormonaux stéroïdiens. «Ce ne sera tout simplement pas efficace», a-t-il indiqué en précisant que l'inverse est aussi vrai.

Il explique les erreurs de certains par des défaillances techniques et humaines souvent liées à un manque de ressources. Les «laboratoires de campagne», qui ont un moins gros volume d'analyses à faire, sont parfois contraints de congeler les anticorps nécessaires aux tests. «Or, jusqu'à 20 % de leur réactivité peut être perdue. C'est moins efficace», a indiqué le professeur à l'Université de Montréal. Il met également en doute la formation de certains techniciens des plus petits laboratoires. «Mais dans les plus gros laboratoires, l'expertise est là, sauf que les pathologistes sont surchargés», a-t-il soutenu.

M. Antakly précise que, bien qu'il ne soit pas médecin, le comité d'experts qui sera formé aura tout intérêt à le consulter ainsi que ses collègues chercheurs. «On peut partager notre expertise. Par exemple, on a des tests hauts de gamme avec des récepteurs arogènes qu'on aimerait commercialiser, mais on n'a pas les sous pour le faire», a-t-il dit en dénonçant le sous-financement chronique en pathologie.

Inquiétude et confusion

Loin de rassurer les femmes atteintes d'un cancer du sein, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a semé davantage d'inquiétude et de confusion sur la validité des tests devant déterminer le choix de leur traitement, ont jugé le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec.

Le député péquiste de Marie-Victorin reproche au ministre d'avoir nourri l'inquiétude des femmes en affirmant que la «majorité peuvent avoir confiance», lors de son deuxième point de presse de la fin de semaine, dimanche, laissant selon lui une large proportion de victimes dans le doute.

Le D^r Gaboury se dit pour sa part désolé que son étude ait semé le doute et la controverse. «Malheureusement, au Québec, on attend souvent les crises pour agir. Je n'ai pas le contrôle sur l'interprétation de mon étude, mais si cela a servi à éveiller les consciences sur les conséquences d'une telle «discordance» et contribué à mettre en place un programme national, ce chaos aura servi à quelque chose.»

Le président du Collège des médecins a écorché au passage le président de la Fédération des médecins spécialistes, le docteur Gaëtan Barrette, qui a tiré la sonnette d'alarme trop fort et sans trop de nuances, selon lui. «J'ai toujours beaucoup, beaucoup de difficulté à accepter qu'un essai de pousser des dossiers en se servant des patients comme boucs émissaires. Jamais, comme médecin, on ne doit prendre les patients en otage pour défendre nos intérêts», a lancé le docteur Lamontagne.

Le ministre Bolduc doit répondre aujourd'hui au plan proposé par le Collège des médecins.

Le Devoir avec La Presse canadienne

MYSTÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

«Un message automatique a été reçu à 2 h 14 (4 h 14 heure de Paris) indiquant une panne de circuit électrique», a expliqué Air France dans ce communiqué, hier.

Car si les avions résistent sans problème aux éclairs, il y a certaines formes de turbulences qu'ils doivent contourner à tout prix, tant les masses d'air sont puissantes. C'est ce qu'a expliqué au *Devoir* Clément Fortin, directeur du département de génie mécanique et lui-même ancien pilote au sein des Forces canadiennes. D'après lui, il existe «de grandes zones de turbulences» que les avions doivent repérer et éviter. «Les cumulonimbus, les grands nuages noirs que l'on voit lorsque l'on est au sol, ce sont des zones où l'on ne peut pas pénétrer, même les grands avions de ligne et les avions de chasse les évitent, car il y a de la glace, de la grêle, il y a des turbulences énormes», a expliqué M. Fortin au *Devoir*. «J'ai été à même de faire le tour de cellules comme ça [...] c'est extrêmement impressionnant et dangereux», reconnaît cet ancien pilote de CF-5.

Passer dans une telle zone peut s'avérer très risqué. «Une des histoires que j'ai entendues, c'est qu'il y a des pilotes canadiens qui sont rentrés dans une cellule comme ça avec leurs avions de chasse et ils ont été obligés de sauter. Le vol était complètement incontrôlable et ils ont passé 30 minutes avec leur parachute à se faire balloter de haut en bas avant de redescendre au sol», raconte M. Fortin.

Et l'endroit où se serait écrasé l'avion fait partie d'une zone connue pour ses turbulences, selon Henry Margusity, météorologue d'Accuweather, une compagnie américaine de prévisions météorologiques. «Cette zone, c'est là où les vents de l'hémisphère Nord rencontrent les vents de l'hémisphère Sud, et les deux convergent dans ce que l'on appelle la Zone de convergence intertropicale», a expliqué M. Margusity au *Devoir*. Selon le météorologue, la zone où l'avion était recherché connaissait de fortes tempêtes tropicales dimanche soir. Il aurait donc été très difficile pour le pilote d'éviter ces turbulences. Mais M. Margusity affirme qu'il n'a pas vu la présence d'éclairs dans cette zone, dans les données qu'il a analysées.

Il ne connaît pas la cause de l'accident, mais l'hypothèse de l'éclair lui paraît peu probable. «Quelque chose de catastrophique est arrivé à bord de cet avion, un avion qui est à 35 000 pieds du sol ne peut tomber du ciel comme ça. C'est difficile de croire qu'un éclair peut terrasser un Airbus tout neuf. C'est un avion moderne», constate-t-il. L'avion, mis en service le 18 avril 2005, totalisait

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

candidate «parfait» pour le poste: il est expérimenté, et il saura encadrer les jeunes. Au terme d'une saison plutôt mouvementée en matière de divertissements hors patinoire, un contrôle un peu plus serré ne devrait pas nuire. De même, l'élément communication qui a fait défaut par le passé sera au cœur de l'approche du nouveau coach.

«La communication avec les joueurs est très importante», ce dont on se doute, a dit Martin. «Il est important de définir leur rôle et qu'ils comprennent ce qu'on attend d'eux. L'encadrement aussi est primordial et si vous regardez ma feuille de route, vous verrez à quel point la discipline est importante. Ce sont des professionnels et ils doivent agir comme des professionnels. J'ai toujours bien manœuvré avec les jeunes.»

S'il descend du deuxième étage pour retourner derrière le banc, c'est qu'il est d'abord et avant tout un entraîneur, a-t-il confié. «Mon premier amour», pour reprendre ses propres mots,

Un Airbus d'Air France disparaît dans l'Atlantique

Le vol AF 447 Rio - Paris avait 228 personnes à bord



18 870 heures de vol. Sa dernière visite d'entretien en hangar datait du 16 avril 2009.

Pas de conjectures

Seul un examen approfondi des boîtes noires, des débris de l'appareil, mais aussi des dépouilles des passagers, permettra d'en savoir un peu plus sur cette mystérieuse catastrophe aérienne, d'après Wagdi George Habashi, professeur au département de génie mécanique de l'Université McGill et spécialiste des accidents aériens. Il a notamment été consulté pour l'enquête sur le crash de l'avion supersonique Concorde à Paris en 2000. Il refuse de faire de conjectures sur les causes de l'accident pour le moment et se dit choqué par ceux qui avancent trop vite des hypothèses.

«Il faudrait trouver des morceaux de l'avion pour savoir comment ça c'est passé. On peut toujours juger par les pièces que l'on retrouve. Est-ce qu'il a éclaté en vol? Est-ce qu'il est descendu à pic? Est-ce qu'il a essayé d'atterrir sur l'eau? Tout ça se fait en regardant

des débris et aussi, malheureusement, les carcasses humaines», a expliqué M. Habashi au *Devoir*. En effet, les dépouilles repêchées, selon les séquences qu'elles présentent, pourraient par exemple permettre de savoir si l'avion a, par exemple, brûlé.

Ce qui est sûr, c'est qu'il y a une série de causes. «Il n'y a jamais, jamais une seule cause. La plupart des accidents sont en fait un concours de circonstances, qui fait que les choses vont mal tout d'un coup. Et parfois, c'est des combinaisons auxquelles on ne peut pas penser», a déclaré M. Habashi.

«L'expérience du pilote qui était dans l'avion était immense, 10 000 heures de vol, c'est incroyable [...], et le copilote aussi avait une très grande expérience. De plus, on parle d'une compagnie d'aviation très, très connue, constate le professeur de génie mécanique. Mais il faudrait attendre d'avoir plus d'éléments», conclut-il.

Le Devoir et Reuters

lui qui aime être «près de l'action».

Et il a déjà prouvé, dit Bob Gainey, qu'il pouvait se tirer d'affaire quand ça chauffe, ce qui est très souvent le cas avec tous ces journalistes et ces fans passionnés. «Nous adorons Montréal comme marché, mais il y a des attentes et de la pression qui y sont liées. Jacques saura composer non seulement avec l'aspect entraînement, mais aussi avec l'environnement de l'équipe.»

Agé de 56 ans, Jacques Martin est un natif de St. Pascal, en Ontario. Après trois saisons dans la Ligue junior majeure de l'Ontario, il fait son entrée dans la Ligue nationale comme entraîneur-chef des Blues de St. Louis en 1986. Congédié au bout de deux campagnes, il devient adjoint à Chicago, à Québec et au Colorado. En 1995, il est appelé à la barre des Sénateurs d'Ottawa, où il restera pendant neuf saisons. Les Sénateurs présentent une solide formation qui dépasse à quatre reprises le cap des 100 points sous la conduite de Martin, mais qui s'écroule systématiquement en séries éliminatoires, notamment devant ses rivaux naturels, les Maple Leafs de Toronto.

A partir de 2005, Martin est l'entraîneur-chef des

Panthers, puis il cumule ce poste et celui de directeur général avant d'abandonner le coaching. Dans sa carrière derrière le banc en saison régulière, il présente un dossier de 517-406-119-56; en séries, sa fiche est de 38-47.

Cette saison, les Panthers ont présenté un rendement identique à celui du Canadien avec 93 points, mais ont été déclassés au bris d'égalité et écartés des séries.

Martin discutera avec les entraîneurs adjoints actuels, Kirk Muller, Doug Jarvis et Don Lever, pour voir s'il voudra les garder avec lui. De son côté, le responsable des gardiens de but Roland Melanson a été remercié de ses services hier.

Septembre venu, Jacques Martin pourrait avoir une formation passablement différente de celle qu'il a sous la main aujourd'hui. Le Canadien compte une dizaine de joueurs qui accéderont à l'autonomie sans restriction s'ils ne sont pas réembauchés avant le 1^{er} juillet. Une tâche à laquelle Bob Gainey, qui a maintenant un dossier de moins sur son bureau, pourra se consacrer davantage au cours du prochain mois.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9^e étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Beuchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement no 0858. Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333

Par télécopieur 514-985-3360

Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399

Par télécopieur 514-985-3390

Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344

Par télécopieur 514-985-3340

Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322

Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355

du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30

Par télécopieur 514-985-5967

Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346

Par télécopieur 514-985-3390